La LIBERTÉ

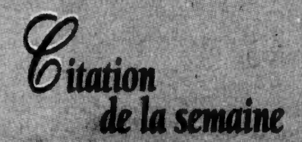
Vol. 87 n°24 • du 29 septembre au 5 octobre 2000 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Partagez votre curé

Depuis septembre, les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste doivent apprendre à vivre sans curé résident. Une situation à laquelle ils s'habituent tant bien que mal, gardant toujours espoir d'avoir à nouveau un prêtre qui demeurera dans leur presbytère.

■ Page 5.



Citation de la semaine

« Le Cirque du Soleil, c'est la Cadillac des tournées. »

Après avoir travaillé au Cercle Molière, voyagé en Europe avec la troupe de théâtre du dramaturge québécois Robert Lepage, le Franco-Manitobain Joël Bergeron se dit heureux et choyé de pouvoir travailler avec le Cirque du Soleil.

■ Page 31.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca



photo: Sandra Poirier

Une chanson pour vous!

Le Théâtre des aînés se prépare à une autre série de spectacle qui promet de vous en mettre plein la vue ... et les oreilles. Le spectacle *Chante-la ta chanson* sera présenté les 4, 5 et 6 octobre à la salle Pauline-Boutal du CCFM. ■ Page 13.

En direct de Sydney

Grâce à la magie d'Internet, *La Liberté* a rejoint Charles Clément et Hubert Bérubé qui sont présentement aux Jeux olympiques de Sydney, en Australie.

■ Page 19.

La DSFM veut plus d'élèves

Selon une nouvelle étude présentée au Comité régional urbain, 3 300 élèves ayant-droits ne sont pas inscrits à la DSFM dans la seule région urbaine!

■ Page 3.

CBWFT a 40 ans

La télévision française du Manitoba fête sa 40e saison. Au cours des prochains mois, ne ratez pas la série *l'Album* qui nous fera revivre les 40 dernières années de l'histoire de la télé.

■ Page 11.

CDEM

L'incubateur a son gérant

Pascal DUBÉ

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) a annoncé le 28 septembre que Jean-Paul Gobeil devenait le gérant du programme d'incubateur d'entreprise. Le Franco-Manitobain d'origine mise sur une vaste expérience dans le monde des affaires pour assurer le succès du projet.

Comptable agréé de formation, Jean-Paul Gobeil a travaillé près de 30 ans avec Deloitte & Touche à Winnipeg et à Ottawa. Au cours de son séjour dans la capitale nationale, il a travaillé au bureau du vérificateur général du Canada où il s'est intéressé à la gestion du secteur public.

De retour au Manitoba en 1993, Jean-Paul Gobeil a participé à de nombreuses études, notamment celle qui a mené à la création du CDEM et celle qui visait une plus grande participation des jeunes au sein du secteur économique.

« Même si je connais bien le projet, il y a encore plusieurs défis à relever, souligne Jean-Paul Gobeil. D'abord, il faut non seulement recruter des jeunes qui s'y intéressent, mais aussi des mentors qui vont donner du temps bénévole pour assister les jeunes entrepreneurs. Un autre défi sera d'offrir un niveau de service de qualité dans les régions. On ne veut pas seulement avoir un centre à Saint-Boniface, mais on veut aussi offrir le programme en région. Finalement, il faudra s'assurer d'obtenir un financement adéquat et un support continu de la part des gouvernements. Il faut du temps et de la patience pour amener une entreprise à maturité. »

Le programme devrait être en opération dès l'ouverture officielle des bureaux du CDEM, prévue le 24 octobre.

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Un gestionnaire à temps plein

La Société franco-manitobaine a depuis le 20 septembre un avocat à temps plein, Donald Legal.

Sandra POIRIER

Le Franco-Manitobain et avocat, Donald Legal, s'est joint le 20 septembre à l'équipe de la Société franco-manitobaine (SFM). Il occupe, à temps plein, le poste de gestionnaire du secteur politique–juridique. Il succède donc au directeur de l'Institut Joseph-Dubuc, Guy Jourdain, qui occupait ce poste à temps partiel depuis le départ de Rénald Rémillard à l'automne 1998.

« Je travaille dans trois domaines principaux soit, la santé, l'éducation et la justice, indique Donald Legal. Je travaillerai notamment avec les organismes qui œuvrent de près dans ces trois secteurs. »

En poste depuis seulement quelques jours, Donald Legal indique qu'il devra prendre encore quelques mois pour se familiariser avec tous les dossiers menés par la SFM. « En quelques jours, cela a confirmé ce que je savais déjà, affirme-t-il. La SFM accomplit un travail énorme qui n'est pas toujours connu de la communauté. J'espère pouvoir aider la SFM à ajuster son tir pour répondre davantage aux besoins de la communauté. »

Et si on parlait des défis auxquels il s'attend. « J'aimerais bien dire qu'il n'y en aura pas, avoue Donald Legal. Mais hélas ! Des défis, il y en aura ! En plus des trois domaines, un des plus gros défis sera de maintenir l'harmonie à laquelle les organismes ont consenti. Ce climat de collaboration entre les organismes est bien mieux maintenant que ce qu'il était auparavant et il serait bien qu'il en demeure ainsi. »

Donald Legal sait sûrement de quoi il parle puisqu'il a participé à de nombreuses réunions de la SFM et ce, depuis l'âge de 12 ans. Il a notamment siégé au conseil d'administration en 1987-1988 et a occupé un emploi d'été en 1992 en tant qu'assistant à la mise à jour de l'annuaire.

« Je vais travailler à ce qu'il y ait toujours une transparence qui règne en mettant le plus souvent possible toutes les cartes sur la table, ajoute-t-il. Le soupçon de secret peut souvent détruire bien des choses. »

Avant de se joindre à la SFM, Donald Legal a travaillé pendant trois années à la firme d'avocats Plett, Goossen & Associates à Steinbach. « Là-bas, je faisais surtout du litige civil, mentionne-t-il. Après trois ans, j'ai remarqué que je m'intéressais beaucoup à l'influence des petites, moyennes et grandes entreprises sur le secteur public.

« J'ai pensé que la SFM serait un bon endroit pour étudier ce phénomène », poursuit-il. Et pour l'aider à mieux le comprendre, il suit également des cours par correspondance dans le programme de maîtrise en administration des affaires, offerts par l'Université Queen's à Kingston en Ontario.

photo: Sandra Poirier

Le nouveau gestionnaire du secteur politique–juridique de la Société franco-manitobain, Donald Legal.

Précision

Dans l'article intitulé « *L'entraide entre pays* » publié dans l'édition de *La Liberté* du 22 au 28 septembre, quelques précisions s'imposent. La collecte de fonds organisée par Mary Labossière veut notamment répondre au besoin en eau potable et en soins médicaux. Ainsi, des produits pharmaceutiques tels que des bandages, des sirops contre la toux, des tylenols, des cure-oreilles, des biberons, des onguents, etc. seraient appréciés. Finalement, l'enfant adopté par Mary Labossière n'était pas du Burkina Faso, mais d'un autre pays africain. Les personnes intéressées à faire un don peuvent le déposer à la boutique Air Source, 208 rue Marion.

Coup d'œil national

LES JEUX OLYMPIQUES

IL N'Y A QUE LES HUMAINS QUI SONT ASSEZ BÊTES POUR FAIRE AUTANT DE SINGERIES POUR UNE MÉDAILLE!



Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes: **Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

DSFM

De l'espace pour recruter

Près de 1 300 élèves « ayant-droits » sont actuellement inscrits dans des écoles d'immersion ou des programmes de français partiel dans le secteur sud-est de la ville.

Érick THÉBERGE

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) pourrait accueillir beaucoup plus d'élèves. C'est ce qui se dégage de l'étude démographique rendue publique lors de la réunion du Comité régional urbain (CRU) qui s'est tenue le 21 septembre.

Toutefois, c'est dans le secteur sud-est de la ville (c'est-à-dire sur son territoire traditionnel) que la DSFM devra concentrer une partie de ses efforts. Dans ce secteur seulement, l'étude menée par Armand Bédard indique que 3 000 jeunes « ayants droits » âgés entre cinq et 17 ans pourraient fréquenter une école de la DSFM.

Or, l'étude estime à seulement 1 700 le nombre d'élèves inscrits dans les cinq écoles de la DSFM de la région urbaine (les écoles Précieux-Sang, Lavallée, Taché, Lacerte et le collège Louis-Riel). Le nombre d'inscription exclu les écoles Noël-Ritchot et Gabrielle-Roy.

À l'échelle de la ville de Winnipeg, le nombre « d'ayant droits » âgés de cinq à 17 ans qui connaissent le français grimpe à un peu plus de 5 000. Le bassin de recrutement de la DSFM représente donc 3 300 élèves, de ce nombre, 1 300 « ayant droits » sont répartis dans le sud-est de la ville parmi les diverses institutions scolaires d'immersion, comme les écoles Henri-Bergeron et Jeanne-Sauvé.

Toutefois, l'auteur de l'étude, Armand Bédard, pense que la DSFM doit se concentrer sur les enfants âgés de quatre ans et moins. « Il est plus facile de recruter des élèves en bas âge, soutient-il, sinon ils sont établis au sein de groupe d'amis et d'équipe sportive. » La population de ce groupe d'âge s'élève à un peu plus de 1 100 enfants répartis sur le territoire de la ville de Winnipeg, dont 700 se retrouvent dans le secteur sud-est.

Selon Armand Bédard, les garderies et les prématernelles francophones seraient deux outils efficaces pour arriver à faire grandir les enfants dans un environnement francophone et ainsi, les garder plus longtemps au sein de des institutions scolaires francophones.

Au moment d'écrire ces lignes, les commissaires de la DSFM n'avaient pas vu le rapport. Ils devaient prendre connaissance de cette étude lors de leur réunion régulière le 27 septembre.

Rappelons que le rapport a été commandé par la DSFM afin de connaître la répartition francophone des élèves à Winnipeg. Le rapport orientera les stratégies de recrutement de la DSFM. Armand Bédard s'est basé sur les données fournies par Statistiques Canada, selon le recensement de 1996.

Armand Bédard est chercheur indépendant spécialisé en démographie. Il a été directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents et de la Commission nationale des parents francophones pendant près de 16 ans.



Archives La Liberté

L'auteur de l'étude démographique pour la région urbaine, Armand Bédard, croit que le recrutement de la DSFM doit se faire au sien de la jeune enfance.

PARC PROVENCHER

Une rencontre automnale

Érick THÉBERGE

Les résidants de Saint-Boniface sont invités, le 30 septembre et 1er octobre, au marché d'automne du Parc Provencher. Le marché en plein air qui se tiendra le long du trottoir longe le boulevard du même nom de 8 h à 20 h.

Déjà, une douzaine de commerçants, organismes ou personnes qui veulent montrer leur savoir-faire ont confirmé leur présence, comme le Centre Notre-Dame et le Centre de santé. Le directeur général d'Entreprise Saint-Boniface, qui est un des organisateurs de l'événement, Marc Lavoie, explique que l'activité n'est pas seulement un marché.

« On veut donner la chance aux gens de la communauté de se rencontrer, dit-il. On veut également encourager l'utilisation du Parc Provencher et on veut permettre aux gens désireux de développer leur esprit d'entreprise de le faire le temps d'une fin de semaine. »

Marc Lavoie souligne qu'il reste de la place pour les personnes voulant réserver une place dans le parc. « On invite tous ceux qui veulent offrir des services ou qui ont quelque chose à vendre, comme des produits du jardin, des produits du four (tourtière, tarte, pain frais, etc.). Ceux qui offrent les services de leur entreprise sont aussi les bienvenus. On est vraiment ouvert à plein de choses. »

En ce qui concerne les arts et la musique, Marc Lavoie indique que des pourparlers sont en cours avec le Collège Louis-Riel et le Conseil jeunesse provincial afin d'examiner les possibilités de présenter des groupes musicaux. Selon Marc Lavoie, l'artiste Émile Chartier aurait confirmé sa présence au marché.

« Le marché d'automne constitue un test pour nous, souligne Marc Lavoie. Si on constate qu'il y a un potentiel commercial et communautaire, on va répéter l'opération l'année prochaine. On évaluera la situation en fonction du succès de cet automne. »

Le marché est commandité par le ZAC du Quartier français et il est organisé conjointement par Les Appareils Provencher et Entreprise Saint-Boniface. L'organisme Rues principales est aussi partenaire de l'événement.

Les personnes intéressées à réserver une table n'ont qu'à téléphoner à Marc Lavoie au 231-0642 ou à Gérald Pantel au 233-2977.

Éditorial

Les meilleurs 4e

Devrait-on investir plus d'argent dans le sport amateur? Voilà la question qui brûle les lèvres de bien des gens en voyant les résultats des Canadiens aux Jeux olympiques de Sydney. Des résultats très moyens, voire décevants quand on regarde le nombre de médailles (huit au total au moment d'écrire ces lignes).

Mais combien d'entre-nous sommes capables de dire le nombre de records canadiens qui ont été brisés? Combien d'athlètes ont battu leur record personnel? Combien de Canadiens ont réalisé leur rêve de participer aux Jeux olympiques ?

par Pascal DUBÉ

Cessons donc de mesurer nos performances en terme de médailles. La devise des Jeux n'est-elle pas : *Plus haut, plus loin, plus fort!* L'important, c'est de se dépasser, de réaliser ses rêves.

De plus, combien de Canadiens ont terminé en quatrième position? Ne mériteraient-ils pas une médaille de bois pour leur exploits!!! Pourquoi ne pas avoir un système de pointage qui récompenserait les dix premières places ? Si l'athlète termine 4e, il ne monte peut-être pas sur le podium, mais il est quand même le quatrième meilleur au monde dans sa discipline. Avec un système de pointage qui récompenserait les dix premiers, on aurait un meilleur portrait des performances de nos athlètes.

Au moins deux de nos athlètes ont terminé au quatrième rang dans leurs épreuves personnelles. Combien d'autres ont terminé 5e, 6e ou 7e ? Si je terminais 4e aux Jeux olympiques, j'aimerais ça qu'on dise de moi que je suis le 4e meilleur au monde et non pas le premier des perdants. Je donne donc une médaille de bois à tous les athlètes canadiens qui ont terminé 4e, 5e ou 6e, une médaille de fer à ceux qui ont dépassé leur meilleure performance personnelle et une médaille en chocolat à ceux qui ont réalisé leur rêve olympique!

Cultiver son jardin

La rentrée scolaire est à peine complétée que nos écoles doivent composer avec l'anglais qu'on entend dans les corridors. Le problème ne date certainement pas d'hier, dira-t-on. Mais il faut se rendre à l'évidence qu'il prend de l'ampleur. Aujourd'hui, le bombardement médiatique anglais, les mariages exogames et d'autres facteurs sociaux font en sorte que les jeunes ne prennent contact avec la langue et la culture française que dans la salle de classe. Comme collectivité, nous sommes rendus à un point tel qu'il aurait été difficile de l'imaginer il y a 15 ans à peine.

par Daniel BAHUAUD

Même le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), dont la clientèle est composée de jeunes adultes, voit cette année à sa vitalité linguistique et culturelle. L'institution a embauché un préposé à la vitalité linguistique et recommande, entre autres, qu'on aménage les locaux de la radio étudiante et qu'on élargisse la diffusion de ses émissions à la grandeur du CUSB. En plus, on propose d'établir des partenariats avec Envol FM, de créer un site web, de lancer une campagne publicitaire au sein du CUSB et, plus intéressant encore, construire un centre étudiant qui servirait de lieu de rencontre et de discussion en français.

Au collège Louis-Riel (CLR), le Comité d'animation culturelle en est à sa deuxième année de son mandat. Son but? Encourager le contact avec la langue française à l'extérieur de la salle de classe par le biais de spectacles musicaux, de pièces de théâtre, de cours de leadership et de partenariats avec nos entrepreneurs francophones.

Tout cela est bien beau, mais il faut cultiver son jardin, comme le disait Voltaire. Les solutions avancées au CUSB et au CLR ont leur place et sont prometteuses d'une certaine efficacité. Mais elles requièrent des budgets adéquats, voire généreux. Pas toujours évident.

Plus important encore, ces solutions exigent un engagement accru de la part des parents, des enseignants et des jeunes, bref de chacun de nous. C'est dommage à le dire, mais en l'an 2000, les gens sont moins engagés, moins loyaux qu'il ne l'étaient. Pourtant, notre avenir dépend des francophones dévoués.

Les parents devraient s'assurer que le français ait toujours sa place à la maison. Oui, on en est rendu là. Organiser des activités en français, préparer une sortie divertissante, ça prend peut-être du temps et demande un certain effort, mais les bénéfices en valent la peine. C'est comme ça qu'on cultive un amour de la langue.

Pour leur part, les enseignants devraient se rappeler que les objectifs culturels des écoles françaises existent pour des raisons valables. Cela dit, ils doivent se réengager à la cause, appuyer leur comité d'animation culturel et participer avec intérêt aux activités scolaires ou parascolaires qui contribuent à l'épanouissement du français chez les jeunes. Tout au moins, certains enseignants devraient cesser de chigner lorsqu'ils perdent une période de classe en raison d'une activité culturelle.

Devant cet engagement, les jeunes, eux, viendront un jour à trancher. Voudront-ils s'exprimer en français, ou préféreront-ils baragouiner au temps des Fêtes ou au Festival du Voyageur une langue maternelle à demi oubliée? Voudront-ils une culture ou un patrimoine? Reconnaissants du dévouement de leurs parents et enseignants, le choix qu'ils prendront s'avérera peut-être celui qui fera notre avenir.

Peut-être.



À VOUS la parole

Trois librairies!

Monsieur le rédacteur,

J'étais déçue du reportage d'Éric Théberge au sujet des dictionnaires dans *La Liberté* du 1 au 7 septembre. J'ai senti que l'auteur a fait tout effort de donner partage égal aux deux librairies de Saint-Boniface. Cependant, il a oublié que la communauté franco-manitobaine s'étend plus loin que Saint-Boniface.

Il existe depuis plus d'un an, une troisième librairie, La Montagne de livres, conçue pour tous les francophones qui n'ont pas l'occasion ni le temps de fureter les librairies. Non, ce n'est pas une boutique, mais néanmoins une source importante de livres français pour l'Ouest canadien. On aurait pu aussi souligner l'accessibilité de La Montagne de livres qui accepte les commandes par téléphone, par télécopie, par courriel. Nous sommes déjà trop souvent négligés et privés de ressources essentielles à la survie de notre culture, il ne faudrait pas que les nôtres nous négligent en plus.

De plus, vu que La Montagne de livres est une nouvelle entreprise et qu'il est reconnu que le démarrage d'une telle entreprise nécessite un grand montant d'efforts et de temps, il aurait été fort apprécié si vous auriez pris l'occasion d'en faire de la promotion ou au moins, mention à titre égal des autres commerces.

La Liberté a démontré de l'appui dans le passé, et nous espérons pouvoir compter sur vous pour continuer ce soutien. Des oublis, ça arrive, mais ce sont des oublis coûteux.

Fidèle lectrice de *La Liberté*,

Mona Mangin
Présidente
La Montagne de livres inc.
Le 15 septembre

La langue n'a rien à voir avec la foi

Monsieur le Rédacteur,

Je ne veux pas commenter la lettre de Monsieur Louis Bernardin publiée dans le volume 87, n° 22 de *La Liberté*. Je veux plutôt faire un commentaire concernant cette lettre : la langue n'a rien à voir avec la foi.

Quand la France a imposé le français dans les écoles de la Bretagne, la très ancienne langue bretonne est pour ainsi dire devenue langue morte. On parlait le breton à la maison, mais peu de gens savaient la lire ou l'écrire.

Malgré que ma mère avait gardé tout un répertoire de chansons bretonnes ainsi que quelques prières, pour moi, le breton n'était qu'une langue que mes parents se servaient pour se dire des secrets. Et pourtant, me voici, pleine de foi comme mes parents avant moi.

Alice Proulx
Winnipeg (Manitoba)
Le 22 septembre 2000

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.



SAINT-JEAN-BAPTISTE

Un curé partagé

La communauté de Saint-Jean-Baptiste s'adapte-t-elle bien au changement qui lui a été imposé par l'Archidiocèse de Saint-Boniface qui fait en sorte que le curé n'habite plus la paroisse ?

Sandra POIRIER

Depuis le début septembre, les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste partagent leur nouveau curé, l'abbé Paul Campeau, avec les paroissiens de Sainte-Agathe et d'Aubigny. Un changement qui a suscité de l'inquiétude chez certains résidants et de la tristesse chez d'autres.

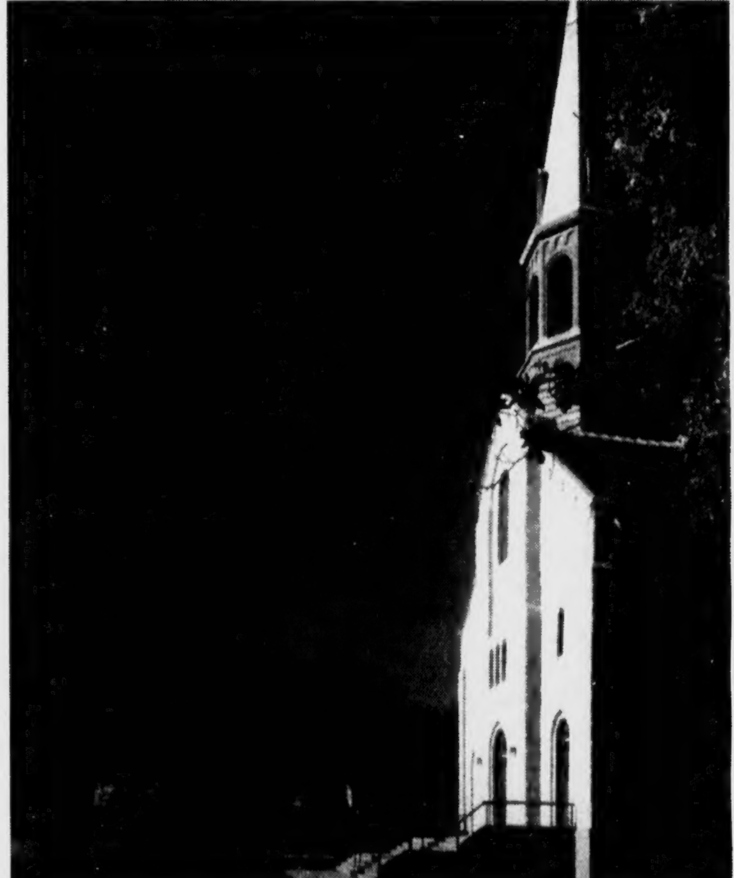
« J'étais inquiète lorsque j'ai appris la nouvelle, mentionne une résidante de Saint-Jean-Baptiste, Lucille Sabourin. Bien que ce fut un coup dur au début, je pense que la communauté s'ajuste bien. J'espère tout de même qu'un prêtre résidera à nouveau dans notre paroisse un jour. »

La vice-présidente du conseil paroissial de pastorale, Denise Sabourin, abonde dans le même sens. « On se sent un peu délaissé, souligne-t-elle. L'abbé Campeau fait toutefois son grand possible. C'est différent le fait que notre abbé n'habite plus dans la paroisse et c'est un peu difficile parce qu'on ne peut plus aller jaser avec notre curé quand on en ressent le besoin. »

Les commentaires recueillis démontrent cependant que le fait d'avoir une seule messe les fins de semaine favorise l'esprit de communauté. « Comme on dit si bien, y'a du monde à la messe du dimanche, affirme le paroissien, Jules Rocques qui voit ce changement avec optimisme. D'ailleurs, l'abbé Paul Campeau a été présent à toutes les invitations que je lui ai faites. Même s'il n'habite pas dans la paroisse, il fait son possible pour y être. »

En effet, les paroissiens avaient l'habitude de pouvoir assister à une messe le samedi soir et une autre le dimanche matin. De plus, des messes avaient lieu chaque jour de la semaine. Depuis septembre, une messe est offerte le mardi à l'église et le mercredi au Manoir et le jeudi, il y a la liturgie.

Jules Rocques poursuit en avouant que l'Archidiocèse de Saint-Boniface avait bien préparé les paroissiens l'an dernier en leur expliquant qu'il devait réévaluer les effectifs dans la région de la Rouge. « L'archidiocèse doit composer avec les réalités imminentes, mentionne-t-il. Il y a de moins en moins de curé alors, les communautés doivent se les partager.



Archives La Liberté

Saint-Pierre-Basptiste partage son nouveau curé, Paul Campeau, avec les paroisses de Sainte-Agathe et Aubigny.

« On est quand même chanceux à Saint-Jean-Baptiste d'avoir un curé qui vient célébrer la messe car dans plusieurs autres paroisses canadiennes il n'y a pas de curé, ce sont des laïques qui font la messe, constate Jules Rocques. On est quand même bien servi. Puis les paroissiens ont aussi une part à jouer dans l'église, c'est le moment de jouer notre rôle. »

Denise Sabourin croit aussi que la communauté est chanceuse. « Au début des années 1990, Saint-Jean-Baptiste n'a pas eu de curé dans sa paroisse pour deux ans », rappelle-t-elle.

Un autre résidant de la paroisse, René Depuis va plus loin. « Malgré tout, on est chanceux, car notre curé est en bonne santé, indique-t-il. L'abbé Campeau est dynamique et il fait son grand possible pour répondre aux besoins des paroissiens. Mais que voulez-vous, il faut endurer notre mal. C'est un peu de notre faute puisque l'on n'a pas envoyé de gens de notre famille étudier en prêtrise.

« C'est dommage parce qu'on aurait aimé avoir un curé résidant, mais on va espérer qu'un jour il y en aura un nouveau, qui habitera dans notre beau presbytère », conclut René Dupuis.

Tribune *libre*

Faut-il brûler les sorcières et sorciers de Winnipeg ?

par Laurent Poliquin

Sorciers et sorcières. Au XIIe siècle, le clergé les pourchassait. Ils se présentaient comme intercesseurs de la divinité. Dieu n'en demandait pas autant. Il avait déjà son Jésus. On préférait les brûler.

Depuis que " l'aube de l'an deux mil " a tiré sa révérence pour affronter à grand pas le deuxième millénaire, les mouvements nouvel-âgeux sortent de leur torpeur hermétique, au grand frais des naïfs et naïves de tout acabit. La recrudescence d'idées antiques bat son plein à Winnipeg, qui n'est pas la seule ville, du reste, à faire face à la nouvelle lumière de l'âge du Verseau. Souvent, les évadés du christianisme se réfugient derrière une fausse liberté de culte qu'expose l'étal fumeux de bonimenteur auréolé de l'*Énergie universelle*.

Au nouvel adepte, on se hâte de lui fournir un vocabulaire creux, qu'il n'aura qu'à remplir au gré de sa compréhension personnelle. Rarement dans sa quête de spiritualité du jour, la sorcière ou le sorcier aura-t-il le réflexe de faire œuvre de patience devant l'univers. Il aura tout compris et tout de suite : « énergie universelle », « vide », « unité divine », « cycle de la nature », « mystère de la mort », « symboliques alchimiques », « tarot », « connaissance de soi », « croissance personnelle », « mantra », « réincarnation », etc.

Vous aurez compris que Dieu se vend bien aux désespérés spirituels. C'est à se demander si tous ces amateurs de paganisme connaissent vraiment les sources et les traditions devant lesquelles ils ne se gênent pas pour confier leur âme. Ils assimilent des systèmes métaphysiques à un rythme qui décontenancerait Socrate.

De cette bouillie syncrétique remplie de traditions antiques, hindoues, chinoises, amérindiennes, celtiques, et j'en passe, ils connaissent bien ce qu'on leur inculque. Mais qui est-ce « on » ? Et c'est ce qui serait fascinant pour un sociologue, car le « on » n'est pas personnifié. Les sorciers et les sorcières sont moins des individus qu'une pensée commune qui s'adapte à la personnalité qui l'adopte.

On est loin d'un sage pour qui la recherche spirituelle ne fait pas défaut à sa liberté de penser. D'autant plus, si vraiment sage il est, jamais ne lui viendrait l'idée de vendre sa connaissance du monde et de Dieu dans l'encart d'une feuille de chou de quartier.

La première prétention du sage, c'est de ne pas l'être. Jamais alors il ne s'attribuera de titre pompeux de sorcier ou sorcière, de psychologue lumineux, d'astrologue étoilé, de nutritionniste holistique, de maître des rêves ou de la célébrissime boule de cristal.

Le sage ne signe pas son nom comme un « thérapeute de Dieu » en se décernant des diplômes obscurs (Voir : *The Aquarian*, automne 200, p. 9). On peut y lire sous la signature d'une conseillère de l'âme : « M.S.W. A.C.S.W. R.S.W. M.A. (Psych) ». Affirmer que « Dieu est Un, que l'Un est partout et que tout s'équivaut » revient à globaliser la religion, à tuer les particularités spirituelles des traditions religieuses anciennes, à se rire, par exemple, de la réincarnation apposer à une tradition à laquelle elle ne fait pas partie, au profit d'une voie accélérée d'un chemin spirituel complexe.

À ceux et celles qui seraient tentés de connaître la divinité par la grande route, sans tenir compte du labyrinthe qui sépare l'homme de Dieu, le livre de l'Exode rappelle que « on ne peut voir Dieu sans mourir » (XXX,20) et qu'il ne suffit pas de lire le dernier bête-seller lumineux, ou de participer à des rituels d'initiés pour aller à la rencontre de l'indicible.

La transparence se montre et peut se faire guider, mais son partage bon marché permet à l'ignorance de ne plus se croire comme telle. Dès lors, la soi-disant sorcière ou le soi-disant sorcier risque de laisser sa croyance à l'affût d'un gourou plus futé. La transcendance se cherche mais ne se trouve pas dans une boîte de Cracker Jack.

Place à l'avenir!

L'appui financier des trois paliers gouvernementaux a permis à Teen-Stop Jeunesse d'acheter un nouveau local et d'accueillir à nouveau les adolescents de Saint-Vital.

Daniel BAHUAUD

Le centre d'accueil Teen-Stop Jeunesse desservira à nouveau le quartier de Saint-Vital dès le 1er octobre, grâce à l'achat et à l'aménagement d'un nouveau local, situé au 533, chemin St. Anne's.

C'est, du moins, ce qu'affirme le directeur de Teen-Stop Jeunesse, Patrick Leblanc. « C'est un grand soulagement pour nous que de pouvoir rouvrir nos portes, surtout dans un édifice sécuritaire et spacieux, souligne-t-il. Nous espérons ouvrir notre salle de jeux d'abord, le 1er octobre, et les autres salles un peu plus tard. »

Teen-Stop Jeunesse a pris possession de l'édifice commercial le 1er août. Depuis le 24 août, le personnel du centre d'accueil s'est occupé à aménager une aire de 3 500 pieds carrés qui comprendra plusieurs locaux dont une salle de jeux, une salle à dîner, une salle d'ordinateur, des classes et de bureaux. L'édifice accommodera également une "salle spirituelle" où le fondateur de Teen-Stop Jeunesse, le père Ronald Léger, ainsi que des membres du clergé de plusieurs confessions religieuses, pourront s'entretenir avec les jeunes.

« L'édifice en tant que tel a une superficie de 5 500 pieds carrés, précise Patrick Leblanc. L'entreprise qui occupe la deuxième moitié du local déménagera en fin de mars. Le conseil d'administration de Teen-Stop Jeunesse décidera alors de l'emploi que nous pourrons en faire. Nous discutons déjà d'une garderie pour mères-célibataires, bien que cela reste à décider. »

La réouverture de Teen-Stop Jeunesse a eu lieu grâce à une injection de 140 000 $ provenant des trois paliers gouvernementaux, ce qui a permis l'achat et l'aménagement de l'édifice. On se rappellera qu'à la fin de juin, Teen-Stop Jeunesse a dû fermer les portes de son ancien local en raison d'un arrêté municipal stipulant qu'un édifice communautaire ne peut opérer dans une zone résidentielle.

« On est très heureux de cet appui, mentionne Patrick Leblanc. Les jeunes le sont encore plus. Ils ont tellement hâte à la réouverture qu'ils nous aident dans nos travaux! »

Fondé en 1980 par le père Ronald Léger, Teen-Stop Jeunesse accueille environ 40 adolescents par jour.

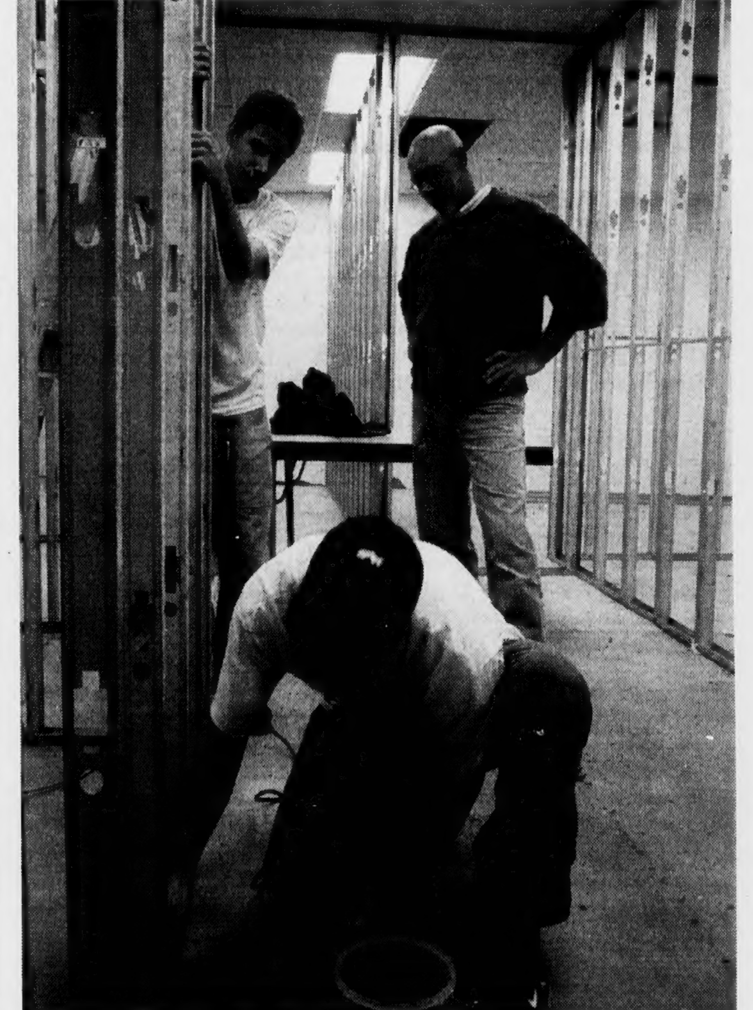


photo: Daniel Bahuaud

Patrick Leblanc et deux jeunes préparent les nouveaux locaux de Teen-Stop Jeunesse.

AGRICULTURE

Prévenir les accidents

L'équipement agricole désuet, l'inattention et la fatigue peuvent s'avérer une combinaison fatale.

Daniel BAHUAUD

Selon une étude fédérale récente, les retournements de tracteur ont été la cause de 20 % des décès accidentels survenus en agriculture entre 1990 et 1996. Pour réduire de tels accidents, le secteur agricole a décidé de promouvoir jusqu'à la fin d'octobre l'utilisation du cadre de protection et le port de la ceinture de sécurité.

Les retournements de tracteur se produisent très rapidement et les conducteurs sont particulièrement à risque pendant les périodes de pointe comme les moissons, où la charge de travail, la fatigue et l'inattention peuvent entraîner des accidents sérieux. Un retournement peut projeter le conducteur hors du véhicule. Dans un tel scénario, il peut se faire écraser par son tracteur.

La campagne, *Utilisez un cadre ROPS et bouclez votre ceinture de sécurité!*, est le fruit d'un partenariat entre la Fédération canadienne de l'agriculture, la Coalition canadienne pour la santé et la sécurité en milieu agricole (CCSSMA), la Société du crédit agricole (SCA) et plus de 70 autres partenaires.



Archives La Liberté

Votre tracteur est-il sécuritaire?

« Il est difficile de sensibiliser les gens à la sécurité en milieu agricole, souligne la présidente de la CCSSMA, Cathy Vanstone. Les agriculteurs travaillent là où ils habitent, ce qui en fait un groupe difficile à cibler, mais nous faisons des progrès. Au Manitoba, par exemple, les nouveaux tracteurs sont munis d'un cadre de protection et doivent répondre à des normes strictes de sécurité avant la mise en marché. La plupart des fabricants offrent des programmes pour se procurer un cadre ROPS à un prix abordable. »

Agriculteur et vendeur de machines agricoles à Sainte-Agathe, Léo Courcelles estime que le grand danger pour les agriculteurs est l'inattention. « Ça fait 36 ans que mes frères et moi vendons des machines agricoles et on en a vu des accidents, affirme-t-il. La grande majorité des machines neuves se vendent avec des cadres protecteurs et sont très stables. Il n'y a que les plus gros et plus vieux tracteurs, datant d'il y a 20 ans environ, qui sont plus dangereux.

« Dans bien des cas, les mesures de sécurité sont là, mais on ne prend pas le temps de s'en servir, poursuit-il. Combien de fermiers éteignent leur moissonneuse avant de débarquer pour quelques minutes? Combien font plus attention lorsqu'ils circulent près de la prise de force de leur tracteur? On est trop pressé ou fatigué pour se rendre compte du risque qu'on prend. C'est donc bon de se rappeler du danger. »



photo: Daniel Bahuaud

Destination : La Crosse, Wisconsin!

Près de 60 interprètes du Festival du Voyageur se sont rendus à La Crosse au Wisconsin pour offrir aux 2000 élèves des écoles de la région un aperçu unique de l'histoire du Canada, le voyageur, la culture et la langue française, ainsi que les explorations à l'époque de la traite des fourrures. Invitée par les organisateurs de la fête d'Oktoberfest de La Crosse, la délégation du Festival du Voyageur a monté son camp sur les rives du Mississippi dans le parc Pettibone. Le programme scolaire sera offert du 27 septembre au 1er octobre et touchera à l'histoire, les vêtements et le style de vie du voyageur. Sur la photo, la délégation s'apprête à charger un canot du maître dans un énorme camion remorque. Une nouvelle façon de pagayer, quoi!

ADOLESCENTS

Des soins de santé concrets

Le projet « Jeunesse en santé » cherche à trouver les moyens d'offrir des soins de santé pour adolescents francophones à la grandeur du Manitoba.

Daniel BAHUAUD

Le Centre de Santé de Saint-Boniface coordonnera cet automne, avec la participation de plus d'une douzaine d'organismes variés (1), le projet *Jeunesse en santé*, qui a pour but de donner suite au sondage *L'adolescence et la santé*, préparé en 1998 et 1999 par l'organisme Pluri-elles.

On se rappellera que le but du sondage de Pluri-elles était d'évaluer la disponibilité et l'utilisation de services de santé visant les adolescents. Le sondage cherchait à analyser la perception des jeunes sur leur santé et leur responsabilité face à leurs comportements à risque. De plus, il voulait souligner les besoins à combler.

Jeunesse en santé visera à traduire les résultats de l'étude en offrant des services en soins de santé concrets pour adolescents francophones âgés de 12 à 18 ans, et ce à la grandeur du Manitoba. Pour ce faire, des membres du comité directeur du projet se rendront d'abord dans quatre écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), situées chacune dans des districts provinciaux de la Santé (Sud-Est, Centrale, Entre-les-Lacs et Parcs). Ils mettront sur pied des groupes de discussion composés des adolescents ainsi que leurs parents, enseignants et orienteurs. « C'est la suite logique de notre processus d'enquête », souligne un des responsables du sondage, le docteur José François.

Au moment d'écrire ces lignes, on ignorait le nom des écoles choisies, puisque les organisateurs du projet attendaient des mots de confirmation des directeurs, ce qui selon la présidente du comité directeur de *Jeunesse en santé*, Suzanne Nicolas, ne devraient pas tarder.

« En principe, le projet devrait prendre son élan d'ici la fin de septembre ou le début d'octobre, souligne-t-elle. Je crois qu'il faudra d'abord valider les résultats du sondage de Pluri-elles, puisqu'il date déjà d'il y a deux ans. Les préoccupations des jeunes sont-elles toujours les mêmes ? Grosso modo, nous le croyons mais il faudra en être certain. Nous voulons également voir quelles ressources en matière de santé existent déjà pour les adolescents dans chacune des communautés visitées. Une fois ces premières consultations terminées, nous jetterons notre regard sur d'autres écoles de la DSFM. Ensuite, nous recommanderons des mesures à prendre. »

(1) Jeunesse en santé regroupe, entre autres, Pluri-elles, le département de psychologie clinique de l'Hôpital général Saint-Boniface, la Société franco-manitobaine, la DSFM, la Fédération provinciale des comités de parents, le Centre Youville, Teen Stop Jeunesse et la Fédération manitobaine de la lutte contre les dépendances.

Archives La Liberté

José François : « C'est la suite logique de notre processus d'enquête. »

LORETTE

L'avenir de l'aréna à l'étude

Les organisateurs du Centre récréatif de Lorette espèrent proposer dès janvier 2001 un nouveau projet d'aménagement pour l'aréna communautaire.

Dans ce but, le préposé à la collecte de fonds du Centre récréatif, Orville Thoreson, visite présentement les organismes de la communauté, notamment les entreprises et les clubs sportifs qui se servent beaucoup de l'aréna.

« Ces visites ne sont qu'une première étape, précise-t-il. Nous avons également distribué à ces organismes un sondage dont les résultats nous renseigneront sur leurs besoins particuliers. Ensuite, en octobre, nous distribuerons un deuxième sondage destiné cette fois-ci au grand public. Nous saurons une fois pour toutes si nous devrions aménager l'aréna actuelle ou bien en construire une nouvelle. »

Une fois les données recueillies, les organisateurs du Centre récréatif embaucheront trois architectes indépendants, qui élaboreront chacun un projet de construction. « Nous aurons donc trois options précises et une idée très claire du coût de chacune d'elles, indique Orville Thoreson. Ainsi, nous pourrons faire un choix éclairé, que nous pourrons ensuite présenter à la Municipalité et à la Province. »

Indépendamment de l'option choisie, Orville Thoreson espère que le projet avancé permettra au Centre récréatif de fonctionner à l'année longue, en offrant au public non seulement des patinoires, mais des terrains de base-ball et de soccer, ainsi que des locaux pour des cours de taekwondo. « Ça serait bien de trancher la question et d'arriver à une solution satisfaisante pour tous, affirme-t-il. Une chose est certaine; l'aréna actuelle ne répond plus aux besoins de la communauté. »

Échos des aînés

SEPTEMBRE 2000

LE CONSEIL VOUS INFORME

Votre Conseil exécutif vous informe que nous avons distribué pendant la période de l'été le Rapport du Forum d'animation et de concertation qui a eu lieu en mai dernier. Vous vous souviendrez que la FAFM accueillait au-delà de 300 personnes lors de ce Forum pour établir les grandes priorités des aînés selon leurs besoins.

Au-delà de 300 copies ont été distribuées à travers le Manitoba et le Canada. Ce rapport qui ce veut dans un premier temps un document de consultation et dans un deuxième temps, un rapport où figurent le fruit de nos discussions de la part des participants qui oeuvrent auprès de la clientèle aînée.

Notre souhait est que tous changements éventuels dans notre structure existante mènent à une meilleure compréhension des besoins de la clientèle aînée et d'une meilleure offre de services ou de programmes destinés aux aînés francophones du Manitoba. Je vous invite à vous procurer une copie à la FAFM.

Cet automne, le Conseil provincial se réunira afin d'établir la liste de besoins pressants qui servira ensuite de planche de travail pour identifier les domaines, les projets et les partenariats qui serviront à court, moyen et à long termes à répondre aux besoins des aînés afin de maintenir une qualité de vie. Nous avons aussi l'intention d'inviter des intervenants de notre communauté oeuvrant auprès des aînés dans le but d'être au diapason de la clientèle aînée.

Sur une note amicale, j'ai assisté au Tournoi de golf à La Broquerie le 13 septembre dernier où nous nous retrouvions en grand nombre d'ami(e)s de tous les âges. Cette journée fut un grand succès. Félicitations à Monsieur Marcel Dion, l'heureux gagnant du tirage offert par La Caisse Saint-Boniface et Jacques Lavack – St-Vital Golf Centre.

Je désire remercier le Comité organisateur : Lucien Guénette, président, Lucienne Boucher, responsable des commandites et prix, Hélène Bulger et Robert Martin, bénévole. Votre travail et votre dévouement ont été des plus appréciés et nous vous en remercions.

Mes sincères remerciements aux bénévoles à l'inscription : Aurèle et Gabrielle Desaulniers ainsi qu'à Mariette Régnier de la SFM. Merci pour l'intérêt que vous portez à la FAFM. Vos efforts sont grandement appréciés et remarqués.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne.

René E. Toupin
Président

Pour obtenir votre copie du Rapport du Forum, veuillez communiquer avec Joanne au 233-4915.

LE THÉÂTRE DES AÎNÉS

Le Théâtre des aînés est fier de vous présenter son spectacle annuel ***Chante-la ta chanson.***

Ce spectacle mettra en vedette des comédiens et des comédiennes de diverses communautés francophones du Manitoba, telles que :

La Broquerie
Saint-Pierre-Jolys / Otterburne
Saint-Laurent
Saint-Boniface

La Chorale « Les Cœurs Joyeux », dirigée par sœur Juliette Lavoie, sera présente afin d'interpréter des chansons bien connues de notre folklore canadien-français.

Le spectacle ayant comme thème *Chante-la ta chanson* vous fera vivre des moments drôles et divertissants. Au-delà d'une trentaine de comédiens et comédiennes seront sur scène pour vous divertir et vous apporter toute une gamme d'émotion.

Les représentations auront lieu :

le 4 octobre 2000 à 14 h
les 5 et 6 octobre 2000 à 20 h
en la salle Pauline-Boutal
au Centre culturel
franco-manitobain

Les billets sont en vente au Centre culturel franco-manitobain au coût de 12 $ taxes incluses. Pour réserver vos billets, communiquez avec le CCFM au 233-8972.

Il est à noter que les billets sont non-remboursables.

COURS D'INFORMATIQUE

La Fédération des aînés franco-manitobains Inc. (FAFM) et le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) vous offrent une journée d'ateliers en informatique le vendredi 13 octobre 2000.

Voici l'horaire de la programmation pour cet automne pour les aîné(e)s francophones du Manitoba qui s'intéressent au monde de l'informatique.

Le CUSB vous propose le programme suivant :

10 h 00	**Accueil et café**
10 h 30	Session de formation – Internet et Courriel
Midi	**Dîner causerie** *"J'veux m'acheter un ordinateur et j'veux mieux comprendre c'que c'est"*
13 h 30	**Retour en session de formation – Word** (logiciel de travail)
14 h 30	**Session d'information** – sujet : l'achat avertit via l'Internet
15 h 00	**Période de questions ou d'échanges et suggestions**
15 h 15	Fin

Frais d'inscription :
35 $ membre de la FAFM (incluant votre repas)
40 $ non-membre

Date limite : le 6 octobre 2000

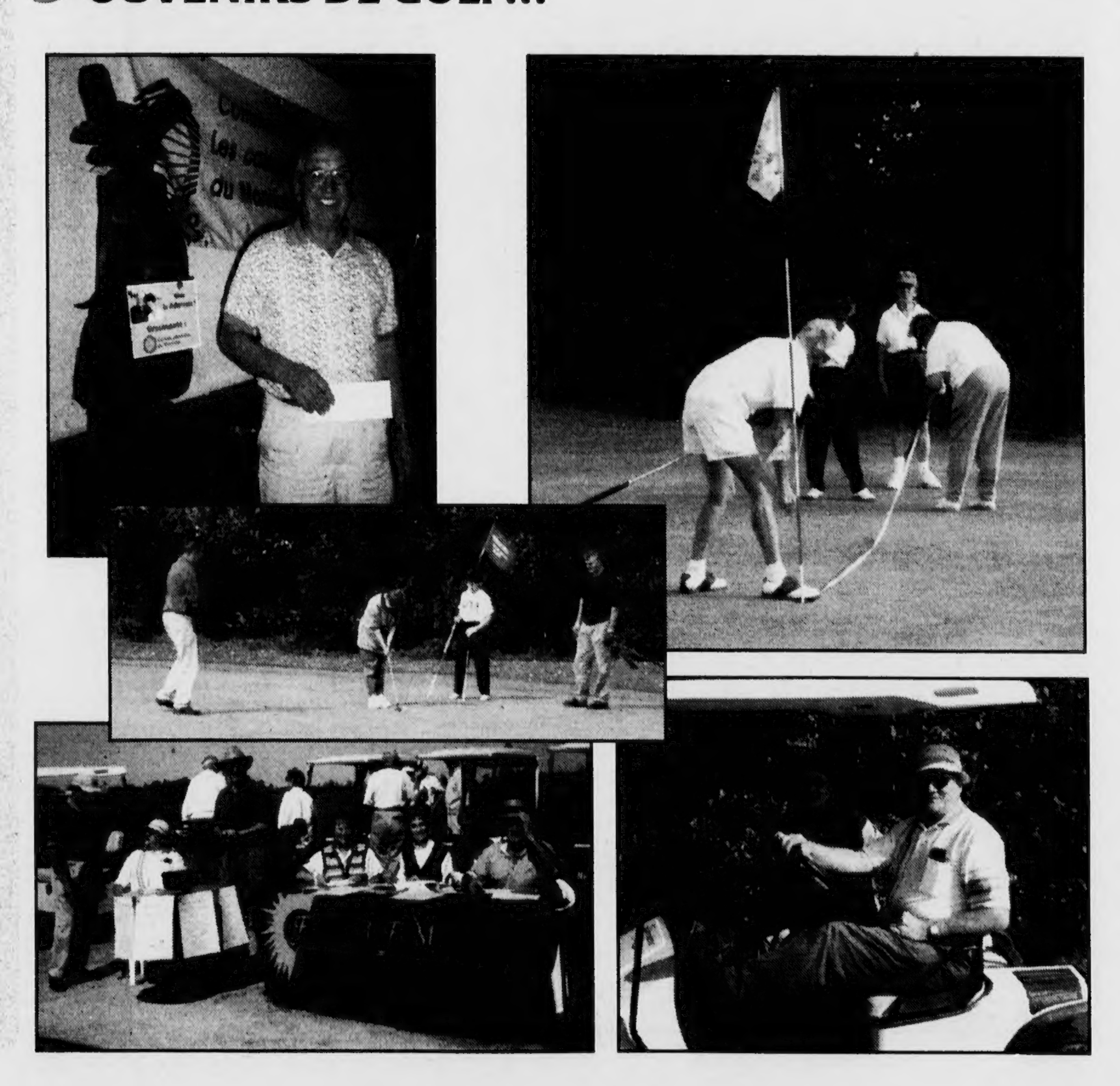
Pour vous inscrire, veuillez contacter madame Jacqueline Fortier-Silva à la Division de l'éducation permanente au 233-0210 ou au 1-888-233-5712 (sans frais) ou envoyez votre formulaire d'inscription par télécopieur au 235-4489.



RÉSEAU VOUS PARLERA BIENTÔT

Les agent(e)s du Réseau communautaire vous contacteront sous peu pour un sondage. Répondez-y, c'est important!

SOUVENIRS DE GOLF...



ÉTHIQUE

Qui surveille la police?

Le commissaire à la déontologie policière du Québec, Paul Monty, estime que discuter d'éthique policière est essentiel au bon fonctionnement des policiers et à la protection des Canadiens.

Daniel BAHUAUD

Qui surveille la police? Voilà la question posée par les membres de l'Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre (Cacole), qui étaient réunis du 20 au 23 septembre à Winnipeg pour leur sixième conférence annuelle. La conférence avait comme thème l'amélioration de la conduite policière.

Plus de 135 représentants et spécialistes d'une variété d'organismes policiers, judiciaires et civils sont venus participer aux ateliers qui leur ont fourni l'occasion de partager des points de vues et des solutions différentes en matière d'éthique policière.

Lors de la conférence, il a surtout été question de l'amélioration de la conduite policière par le biais des tribunaux, de la formation professionnelle, des commissions d'enquête, de politiques législatives et de la surveillance civile. Commissaire à la déontologie policière du Québec et conférencier invité, Paul Monty estime que les discussions portant sur l'éthique policière ont non seulement leur place, mais elles sont essentielles.

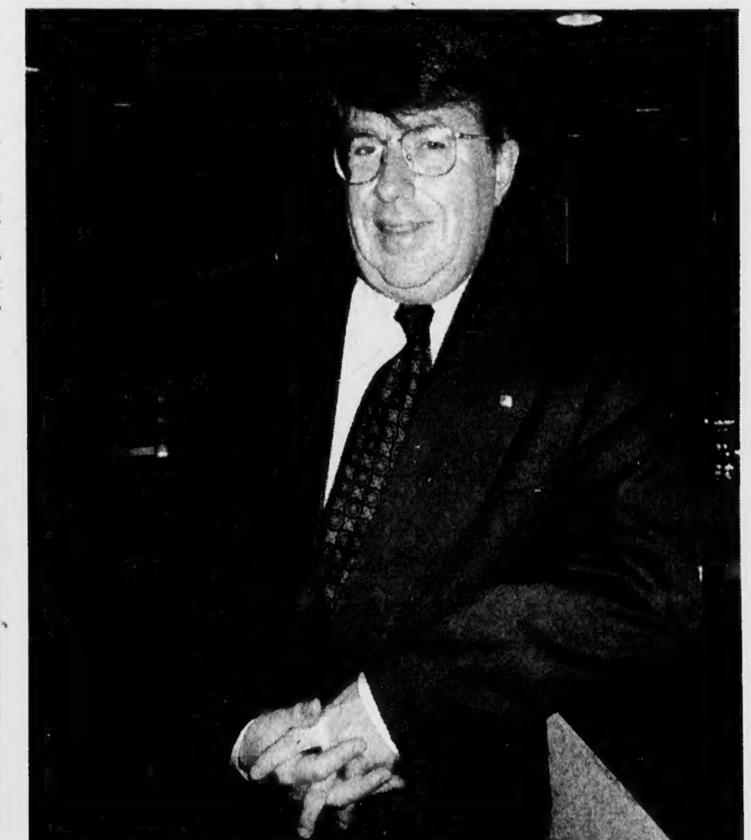


photo: Daniel Bahuaud

Paul Monty : « Le policier peut priver le citoyen de ses droits les plus fondamentaux, y compris celui à la vie. »

« Le policier a une responsabilité extraordinaire, affirme-t-il. Il veille à la sûreté publique et peut priver le citoyen de ses droits les plus fondamentaux, y compris celui à la vie. Pour être efficace, le policier a besoin d'une marge de manœuvre. Mais il faut également qu'il respecte la Charte des droits et une norme de conduite très stricte, pour ne pas commettre de bavures qui seraient lourdes de conséquences. »

Lors de son allocution, Paul Monty a présenté les recommandations de la commission royale d'enquête Poitras, qui en 1998 a examiné le comportement douteux de certains policiers de la Sûreté du Québec. Ce cas a mené à l'acquittement de hauts placés dans le crime organisé, mais Paul Monty se dit néanmoins heureux des résultats.

« La commission d'enquête a porté fruit puisque le gouvernement du Québec a entrepris plusieurs démarches recommandées dans son rapport, affirme-t-il. Il y a eu un suivi législatif. Dorénavant, un policier est légalement obligé de dénoncer un agent qui commet un acte criminel. Mais en plus des nouvelles lois, il faut veiller à la bonne formation des agents car la bonne conduite des policiers découle de l'application de la loi et des règlements. L'agent doit faire la différence entre la force nécessaire et excessive. La province a donc accordé 43 millions $ pour une nouvelle école de police.

« Or, le plus important changement a été de nommer un civil à la tête de la Sûreté du Québec, poursuit-il. Les agents ont tendance naturelle de protéger entre eux. L'autogestion dans le domaine de la discipline policière est donc à déconseiller. Évidemment, ce n'est pas tous les policiers qui sont malhonnêtes. Mais il faut se débarrasser des quelques "pommes pourries". »

Cacole est une association fondée en 1995 vouée à une plus grande acceptation de la surveillance civile du maintien de l'ordre. Sa prochaine conférence aura lieu à Québec en juin 2001 et portera sur la mondialisation et la coopération entre forces policières au service des droits de la personne.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

CBWFT

Les 40 ans de la télé au Manitoba

Pour bien des francophones de l'Ouest canadien, le 24 avril 1960 rappelle bien des souvenirs, notamment l'établissement de la première station de télévision.

Sandra POIRIER

Le 24 avril 1960, les Franco-Manitobains accueillaient la première station de télévision de la chaîne française de Radio-Canada dans l'Ouest, CBWFT. L'ouverture officielle a été soulignée par une émission spéciale à laquelle prenaient part des représentants de Radio-Canada, le premier directeur de CBWFT, Léo Rémillard, et des personnalités manitobaines. L'ouverture avait eu lieu à la salle Notre-Dame du collège Louis-Riel.

Au fils des ans, la télévision est devenue un moyen de communication et d'information privilégié pour la communauté franco-manitobaine. Léo Rémillard se souvient des nombreux défis rencontrés lors des premiers jours de la station. « Les débuts étaient modestes, rappelle-t-il. Les caméras et le réseau n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. Pour la présentation des premières émissions locales de CBWFT, un bulletin quotidien de nouvelles radiophoniques, j'ai utilisé une image fixe qui représentait le globe terrestre.

Pour le premier directeur, la 40e saison de CBWFT fait part d'un travail bien accompli. « La télévision s'est bien développée en français, tout comme la radio, affirme Léo Rémillard. Ces moyens ont contribué à la propagation de la culture francophone. La télévision n'a pas seulement contribué à la survie des francophones, mais à leur épanouissement. »





Archives La Liberté

Le premier directeur de CBWFT, Léo Rémillard.

Le directeur actuel de la télévision pour les régions de l'Ouest, Lionel Bonneville, poursuit dans la même lignée en soulignant que 40 ans de services auprès des communautés francophones en milieu minoritaire est formidable. « Quarante ans, c'est réjouissant, mentionne-t-il. La télévision française offre des services essentiels aux Franco-Manitobains tant au niveau de l'information qu'au niveau culturel, parce qu'une communauté ne s'arrête pas seulement à l'information. De plus, Radio-Canada est le seul producteur télévisuel régional francophone de chaque province. Le 40e anniversaire de CBWFT démontre une stabilité de l'institution qui est là pour rester. »

Programmation

Dans le cadre du 40e anniversaire de la télévision française au Manitoba, Radio-Canada présente une série de 15 émissions, *L'album*, coordonnée par Christine Gosselin et réalisée par Marc-Yvan Hébert et Suzanne Druwé. La série sera présentée à compter du 1er octobre aux téléspectateurs. La diffusion de ces émissions aura lieu les dimanches à 14 h ainsi que les lundis à 18 h 30.

« Chaque émission retrace l'histoire de CBWFT en touchant à divers domaines comme les sports, les variétés, le folklore, la religion, les arts et la jeunesse, souligne la chef des communications, Huguette Le Gall. Des nouvelles entrevues ont été réalisées pour l'occasion, ce ne sont pas des reprises d'émissions. Ces émissions démontrent en quelque sorte ce qu'a apporté la télévision française au Manitoba.

« Des capsules seront aussi présentées dans le cadre du Ce soir, poursuit-elle. Ce sont des clins d'œil qui présentent notamment des extraits de reportages qui ont déjà été diffusés à l'émission d'information. »

Par ailleurs, à compter du 11 octobre le Ce soir reprend le mercredi ses émissions d'une heure afin d'approfondir un sujet chaud de l'actualité. De plus, à compter de novembre, les téléspectateurs franco-manitobains pourront entre autres voir, les mercredis à 20 h, plusieurs documentaires manitobains comme *Voyage au nord du monde ; Les icônes, images de l'invisible* et *le Cercle Molière en fête.*

Le Babillard

ATELIERS ET CROISSANCE PERSONNELLE

✎ Des cours en arts visuels sont offerts par l'artiste en résidence du CCFM, Denis Gagnon. ***Des techniques de base de la peinture à l'huile*** seront offertes aux adultes du 11 octobre au 6 décembre de 19 h à 22 h. Coûts : 90 $. Pour inscription, composez le 233-8972.

✎ ***Introduction au plein sens de l'eucharistie*** le 5 octobre de 19 h à 21 h 30 au Collège universitaire de Saint-Boniface. Session offerte aux adultes de tout âge et animée par Raymond Vaillancourt. Coût : 5 $. Inscription et info : Henriette ou Josée au 237-9851.

✎ Le centre de ressources pour femmes Pluri-elles reprend son programme ***Communication mère-fille***. Les filles âgées de dix à 12 ans et leur mère peuvent participer à cette activité qui vise à renforcer la compréhension de soi, à comprendre les changements à la préadolescence et à développer une meilleure communication entre la mère et sa fille. Début du programme le 12 octobre. Pour info et inscription, contactez Rébecca ou Lucille au 233-1735.

CONCOURS

✎ ***Artistes en herbe, êtes-vous intéressés à représenter le Canada lors des IVe Jeux de la francophonie*** qui se tiendront à Ottawa du 14 au 24 juillet 2001 ? Vous avez 35 ans et moins et vous oeuvrez dans une des disciplines suivantes : chanson, conte, danse d'inspiration traditionnelle, poésie, peinture, photographie, sculpture et arts de la rue, soumettez votre candidature avant le 15 novembre 2000. Formulaire et info : (613) 241-8770 poste 22 ou par courriel :asducellier@franco.ca

✎ Écrivains en herbe, à vos plumes ou claviers. ***L'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français*** lance un concours ouvert à tous citoyens canadiens n'ayant jamais publié de livre. Des textes de tout genre sont acceptés (poésie, drames, etc.). Les thèmes suggérés sont : Le 20e siècle, t'en souviens-tu ? Il était une fois l'an 2000 ? L'an 2000 ? Et si c'était à refaire ? Un autre millénaire... Quoi de neuf ? La date limite pour faire parvenir votre composition est le 30 octobre. Pour de plus amples renseignements, contactez Arash Mohtashami-Maali au (416) 534-2688 ou par courriel : amohtash@chass.utoronto.ca.

AÎNÉS

✎ Une ***Fête des aînés*** aura lieu le 1er octobre au Centre récréatif Saint-Pierre-Jolys. La fête débutera à 11 h par une messe dominicale suivra un dîner à 12 h et un spectacle de la Famille Robidoux à 13 h 30. Coûts : 5 $ pour les adultes ; 3 $ pour les enfants âgés entre cinq et huit ans et l'activité est gratuite pour les enfants âgés de quatre ans et moins. Info : Aine Robidoux au (204) 433-7925.

BRANDON

✎ Le ***comité culturel Franc-Ouest*** organise tous les samedis à 10 h 30 un déjeuner-causerie en français au Chicken Delight (1112, avenue Rosser). Info : 728-4075.

✎ Le comité culturel de Franc-Ouest organise le 21 octobre un ***souper à la bonne chance*** et parties de cartes. Info : 728-4075.

LA SALLE

✎ ***Un souper paroissial*** à la dinde aura lieu le 1er octobre de 15 h 30 à 19 h à l'aréna. Coûts : 8, 50 $ pour les adultes ; 3, 50 $ pour les six à dix ans et gratuit pour les cinq ans et moins. Info : Diane Girardin au (204) 736-4954.

LORETTE

✎ ***Le souper paroissial*** aura lieu le 8 octobre de midi à 18 h à la salle paroissiale. Bienvenus à tous. Coûts : 8,50 $ pour les douze ans et plus ; 3 $ pour les cinq à onze ans ; gratuit pour les quatre ans et moins. Info : 878-3975.

PRÉCIEUX-SANG

✎ Les ***Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet*** organisent un ***souper d'automne*** le 1er octobre au Centre communautaire (202, rue Kenny) de 16 h à 19 h. Coûts : 8 $ pour les adultes et 5 $ pour les enfants de cinq à 10 ans.

SAINT-ADOLPHE

✎ ***Dévoilement et bénédiction du monument 2000*** le 8 octobre à 12 h 15 au cimetière. Un goûter sera servi après la cérémonie. Célébrez cet heureux événement jubilaire !

SAINTE-AGATHE

✎ Les Chevaliers de Colomb organisent un ***souper paroissial*** le 1er octobre de 16 h à 19 h au Centre communautaire et culturel. Coûts : 9 $ pour les adultes, 3 $ pour les enfants de cinq à 12 ans et gratuit pour les enfants de quatre ans et moins. Info : Joe Lécuyer au 822-2266.

SAINTE-ANNE

✎ Le ***Comité culturel*** vous invite à la pièce de théâtre de Diane Connelly intitulée ***Hier, aujourd'hui, demain*** les 13 et 14 octobre à 20 h au Club Jovial. Coût : 10 $ par personne et bar payant. Info : Nicole Trudeau au 422-9599 ou 422-5125.

SAINT-BONIFACE

✎ ***Sauvons notre Seine (SOS)*** tient sa ***corvée annuelle de nettoyage*** le 14 octobre à 10 h. Rendez-vous derrière le Club belge au 407, boulevard Provencher. En cas de pluie, remis au 15 octobre à 13 h. N'oubliez pas d'apporter des gants de travail et des bottes ainsi qu'un repas. Info : 233-0294.

✎ Le ***groupe chrétien francophone*** se rencontre tous les dimanches soir de 18 h à 20 h au 231, rue Kitson. Louange au Seigneur par les chants, la prière et l'étude de la Bible. Si vous voulez rencontrer d'autres croyants, joignez-vous à nous. Info : 339-3584.

SAINT-NORBERT

✎ Une ***heure de prière missionnaire*** aura lieu le 12 octobre à 19 h à l'église paroissiale pour célébrer l'envoi missionnaire de Yolande Lagassé.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

MUSIQUE

Sylvia Scott Wortley primée



Photo : gracieuseté Sylvia Scott Wortley

Sylvia Scott Wortley avec un orgue baroque espagnol à Santiago de Compostella.

Daniel BAHUAUD

La directrice artistique de L'Offrande musicale et organiste à la Broadway Disciples United Church, Sylvia Scott Wortley, a reçu le 26 août le prix Rosa Sabater, accordé au meilleur organiste ayant suivi le prestigieux cours universitaire de musique espagnole à Santiago de Compostella en Espagne.

La fondatrice de L'Offrande musicale, un ensemble winnipegois qui s'adonne principalement à la musique baroque, se dit agréablement surprise d'avoir reçu le prix Rosa Sabater, surtout qu'elle était la seule nord-américaine à participer au cours de musique espagnole.

« Je ne m'y attendais pas du tout, remarque Sylvia Scott Wortley. Surtout que la musique baroque espagnole est très précise et ne peut se jouer que sur des orgues espagnols d'époque, auquel je n'ai évidemment pas accès au Canada! On peut jouer des pièces espagnoles sur un orgue moderne, mais le doigté et l'action des touches ne sont pas du tout les mêmes et l'instrument produit un son différent. Je ne pouvais que répéter en pensant au son que je produirais sur un orgue espagnol authentique. »

C'est la deuxième fois que Sylvia Scott Wortley se rendait en Espagne pour compléter une formation à l'orgue à Santiago de Compostella. Cet été, l'organiste a pu suivre une formation de trois semaines avec l'organiste et experte de la musique baroque espagnole, Montserrat Torrent. « C'est la grande spécialiste, souligne Sylvia Scott Wortley. J'ai beaucoup appris d'elle et j'espère utiliser les connaissances acquises cet été dans mes concerts à l'église Broadway United. »

En tant que récipiendaire du prix Rosa Sabater, Sylvia Scott Wortley sera invitée à participer à une troisième session de formation, tous frais payés par le gouvernement espagnol.

« J'irai volontiers!, affirme Sylvia Scott Wortley.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer présente à 21 h **Dominique Reynolds** le 29 septembre ; **Marcel Soulodre** le 6 octobre ; **Jazz Air avec Micheline Girardin** le 13 octobre ; **Edmond Dufort** le 20 octobre et **Ya Ketchose** le 27. **Le Mârdi Jazz** présente **Brian Ratushniak** le 3 octobre ; **Ben Dibra** le 10 octobre ; **Melonai** le 17 ; **The Andrew Frohlich Jazz Trio** le 24 et **François Carrier** le 31 octobre. (233-8972).

L'Orchestre symphonique de Winnipeg accueille les 29 et 30 septembre à 20 h, le **violoniste Corey Cerovsek**. Le 5 octobre à 20 h, **l'Orchestre symphonique de l'Iceland** prend la vedette. Les 6 et 7 septembre à 20 h, l'OSW accueille la **violoncelliste Shauna Rolston**. Info : 949-3999.

Dans la série de concerts d'orgue de Westminster : James Diaz, le 15 octobre à 20 h. À l'église Westminster, 759, rue Wall. Info : 786-4882.

CINÉMA

À la salle Martial-Caron du **Collège universitaire de Saint-Boniface** présentation du documentaire réalisé par la jeune cinéaste Andrée Cazabon, **No Quick Fix**, le 4 octobre à 19 h 30. La projection du film sera suivie d'une discussion avec la cinéaste. Info : 233-0210 poste 347.

IMAX présente **Dolphins**, **Heart Land**, **Micheal Jordan to the MAX**, **Adventures in Wild California** et un film **35mm Hollywood Hits**. Représentations à 13 h, 15 h, 19 h et 21 h du lundi au vendredi et à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h et 21 h les samedis et dimanches. Billets 10,50 $ pour les adultes et 8,50 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. Info : 956-4629.

EXPOSITIONS

Dernière fin de semaine pour voir les toiles et les sculptures de l'artiste Aimé L'Heureux à la **Galerie du CCFM** . En montre jusqu'au 1er octobre. Du 5 octobre au 12 novembre, voyez l'exposition **de Marcel Debreuil : Étoiles, pierres et esprits**. Info : Nicole Coulson au 233-8972.

À la **Galerie du Collège universitaire de Saint-Boniface** voyez les œuvres de l'artiste **Sylvie Boulet** jusqu'au 30 septembre. Du 2 au 31 octobre, l'artiste franco-manitobaine, Brigitte Dion prendra la relève. Info : Denis Prieur au 233-0210 poste 347.

La galerie de l'Alliance française propose **Ô femme femme** des peintures, sculptures et gravures de Marco Montess jusqu'au 28 octobre. Info : 477-1515.

Nouvelle exposition au Musée des beaux-arts à compter du 1er octobre: **Young at Art : Face to Face**. Également en montre **Recent Acquisitions of Contemporary Art 1997 to 2000** jusqu'au 8 octobre, **The View from Here : Selections from the Canadian Historical Collection** jusqu'au 31 décembre, **The Jester's Realm : The Work of Jordan Van Sewell** jusqu'au 21 janvier et **William Eakin** jusqu'au 7 janvier.

ENFANTS

L'heure du conte en français à la Bibliothèque publique de Winnipeg à la succursale de Saint-Boniface les vendredis à 10 h 30 jusqu'au 1er décembre, à la succursale de Louis-Riel les lundis à 10 h 30 jusqu'au 27 novembre et à la succursale du parc Windsor les mardis à 18 h 30 jusqu'au 7 novembre. Pour info et inscription, téléphonez Édith Boulet au 986-4272.

Manitoba Theatre for Young People présente **Comet in Moominland**, du 6 au 22 octobre. Pour les enfants de cinq à huit ans. Coût : 10 $ par personne. Info : 947-0394. 924-4000.

Du 9 au 15 octobre, Fantasy Theatre for Children présente **Velveteen Rabbit** au Deaf Centre Manitoba. Représentations du lundi au vendredi à 18 h 30 et les samedis et dimanches à 13 h. Billets : 6 $. Réservations : 944-0581.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

THÉÂTRE DES AÎNÉS

Rire aux larmes

Le Théâtre des aînés vous promet pour une 13e année du plaisir grâce à son spectacle annuel, Chante-la ta chanson.

Sandra POIRIER



photo: Sandra Poirier

Les comédiens de Saint-Boniface du Théâtre des aînés en répétition.

Vous aimez rire ? Alors ne manquez pas le spectacle annuel du Théâtre des aînés intitulé *Chante-la ta chanson*. Dépêchez-vous d'acheter vos billets parce que le Théâtre des aînés est présenté à guichet fermé depuis quelques années !

Mettant en vedette près d'une trentaine de comédiens franco-manitobains des régions de La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys, Otterburne, Saint-Laurent et Saint–Boniface, ce spectacle sera présenté le 4 octobre à 14 h ainsi que les 5 et 6 octobre à 20 h à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Se voulant un spectacle de comédie, *Chante-la ta chanson*, se présente sous le format de sketches et de monologues. Le Franco-Manitobain de La Broquerie, Fernand Balcaen, sera le premier à monter sur les planches et a préparé un petit spectacle comique ayant pour thème *Les tribulations d'un Manitobain à Paris*. Un monologue de Pierre Laroche sera interposé entre deux sketches.

Montera à son tour sur la scène, la troupe de comédiens de Saint-Pierre-Jolys et d'Otterburne afin de présenter la comédie *Le deuxième souffle*. « La chorale, *Les cœurs joyeux*, dirigée par sœur Juliette Lavoie, prendra la relève pour nous interpréter des chansons bien connues de notre folklore canadien-français », mentionne le directeur artistique du Théâtre des aînés, Léo Rémillard.

« Ensuite, ce sera au tour de la troupe de comédiens de Saint-Laurent qui nous interprétera un sketch intitulé *Confessions au coin du feu*, poursuit-il. Thérèse Carrière doit ensuite présenter son monologue *Ah ! Les hommes*. »

Regroupant environ une quinzaine de comédiens, la troupe de Saint-Boniface donnera un aperçu bien à sa façon du *Dernier pont de la vie*.

« Nous avions monté une première pièce de Gratien Gélinas lors du dixième anniversaire de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) en 1987, rappelle Léo Rémillard. Depuis, le Théâtre des aînés est formé et j'insiste pour que soient présentés des sketches légers et comiques. On veut rire, on ne veut pas pleurer. »

Comme l'indique Léo Rémillard, les comédiens semblent apprécier et avoir autant de plaisir que les spectateurs. « Il y a des comédiens qui ont toujours rêvé de faire du théâtre et le Théâtre des aînés répond à leur désir, indique-t-il. Chaque année, il y a plusieurs comédiens qui acceptent des rôles et qui n'ont jamais fait de théâtre. »

La comédienne de Saint-Boniface Thérèse Courcelles est de ce nombre. « J'ai toujours rêvé de faire du théâtre, mentionne-t-elle. J'ai joué pour la toute première fois, il y a cinq ans et depuis, j'adore ça. »

Pour le juge à la retraite, Alfred Monnin, *Chante-la ta chanson* lui permet tout simplement de faire un retour sur la scène. « C'est ma première fois avec le Théâtre des aînés et je trouve ça très intéressant. Ça faisait longtemps que je n'avais pas fait de théâtre les dernières fois remontent Même si j'ai fait beaucoup de théâtre lorsque j'étais au collège et avec les anciens du collège, n'en avais pas fait. »

Les personnes intéressées à assister à l'une des trois représentations de *Chante-la ta chanson* du Théâtre des aînés peuvent se procurer des billets à la réception du CCFM au coût de 10 $ chacun. Réservations au 233-8972.

Musique

Blou au Festival du Voyageur

Un Franco-Manitobain sera parmi les membres de la formation néo-écossaise Blou qui viendra chanter des airs d'Acadie au prochain Festival du Voyageur.

Erick THÉBERGE

Bien que le Festival du Voyageur n'ait pas encore confirmé la présence de la formation néo-écossaise, La Liberté a appris que le groupe Blou viendra presenter son nouvel album lors de la prochaine édition du festival qui se tiendra du 9 au 18 février 2001. Il s'agit d'un retour au Manitoba pour la formation et pour un de ses membres, le Franco-Manitobain, Patrice Boulianne. Rappelons qu'ils étaient au Festival en 1999.

« C'est notre deuxième disque, signale Patrice Boulianne, et je crois qu'il est meilleur que le premier. Les nouvelles technologies d'enregistrement donnent des productions plus raffinées. Je crois que nos voix et notre musique sont plus mûres que sur le premier disque. »

Reconnus pour la bonne ambiance de ses spectacles, Blou entend faire bouger les festivaliers en février prochain. « Notre dernier né dégage une énergie plus forte en mixant les traditions et des pièces contemporaines », explique Patrice Boulianne.

L'accordéoniste chanteur d'origine franco-manitobaine explique que le groupe ne se niche pas dans un style musical particulier, mais qu'il préconise la variété. « On intègre les racines acadiennes dans notre musique. C'est aussi un mélange de cajun, zydeco, dans lequel on ajoute des airs traditionnels de la Baie Sainte-Marie. D'ailleurs, Len Leblanc (guitariste) s'inspire de cette région pour composer ses textes. Les miens sont plus universels. »

Le nom du groupe a une origine bien régionale. « Blou, c'est le nom d'un Mic Mac qui habitait la région de la Baie Sainte-Marie, note Patrice Boulianne. Il était très engagé sur le plan communautaire. C'est aussi le nom de la rue où j'habite ! »

En 1994, Patrice Boulianne participait au Gala de la chanson de la Nouvelle-Ecosse. C'est lors de ce concours musical qu'il rencontre Len Leblanc avec qui il forme un trio pour présenter la musique contemporaine acadienne dans les écoles. Leur projet a duré deux ans. Par la suite, le groupe a développé un son qui lui est propre. Aujourd'hui, Blou se produit aux quatre coins du Canada et en France, où il donne des spectacles fréquemment.

D'ailleurs, la formation de la Nouvelle-Écosse vient de signer avec deux distributeurs. L'Autre distribution (celle-là même qui s'occupe de la distribution européenne des disques de la Bottine Souriante) assurera la disponibilité de leur disque en Europe et Interdisque le fera pour la région de l'Ouest canadien.



Archives La Liberté

Vous pourrez voir le groupe acadien, Blou, lors du prochaine Festival du Voyageur.

SAINTE-ANNE

Trois troupes, une pièce!

Le passé, le présent et l'avenir de Sainte-Anne sont l'objet de la nouvelle pièce du comité culturel, Hier, aujourd'hui, demain.

Daniel BAHUAUD

Trois troupes de théâtre présenteront les 13 et 14 octobre la nouvelle pièce du comité culturel de Sainte-Anne, *Hier, aujourd'hui, demain*.

Écrite par la présidente du comité culturel, Diane Connelly, *Hier, aujourd'hui, demain* pose un regard à la fois comique et instructif sur la vie quotidienne à Sainte-Anne, telle que la perçoivent les aînés, les adultes et les adolescents de la communauté.

Comme l'indique son titre, la pièce a trois temps. Pour la section intitulée "Hier", c'est la troupe des aînés qui prend la barre, tandis que la troupe du comité culturel campe les rôles de la section "Aujourd'hui". Des jeunes de l'école Pointe-des-Chênes s'occuperont de la section "Demain". Ainsi, les spectateurs pourront voir trois générations de résidants et trois troupes jouer en une seule soirée.

« La pièce a été conçue il y a deux ans et se veut une sorte de commentaire sur le tournant du millénaire, explique Diane Connelly. Le grand défi, surtout pour la section "Hier", est de renseigner le public sur l'histoire du village tout en les divertissant. Pour y arriver, la discussion du passé se fait dans le contexte d'une rencontre amicale de deux couples aînés. Ils jouent aux cartes et parlent des endroits et événements qui les ont marqués.

« Les résidants des communautés en région se reconnaîtront dans la section "Aujourd'hui", poursuit Diane Connelly. Elle vous réserve plusieurs surprises. Les jeunes, quant à eux, présenteront leurs attentes et leurs projets d'avenir dans le contexte d'un match du jeu "Qui veut être millionnaire?" Il y aura certainement de quoi s'amuser! »

Hier, aujourd'hui, demain est présenté à la mémoire d'Annette Charrière, une résidante qui est décédée avant de ne pouvoir monter sur scène avec la troupe des aînés. Le spectacle sera présenté les 13 et 14 octobre à 20 h au Club Jovial de Sainte-Anne. Billets : 10 $. Bar Payant.



photo: Daniel Bahuaud

Les membres de la troupe des aînés et du comité culturel répètent. Sur la photo, on voit : Nicole Trudeau, Diane Connelly, Constance Tougas, Noëllie Morin et Armand Guénette.

SAINT-BONIFACE

Groupes communautaires recherchés

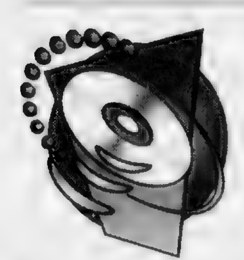
Les associations communautaires de Saint-Boniface sont actuellement sollicitées par l'organisme Katimavik pour accueillir, dès janvier, des groupes de jeunes.

Les associations désireuses de devenir partenaire de Katimavik doivent être à but non-lucratif et œuvrer dans le domaine communautaire, comme des écoles, des festivals, des organismes environnementaux ou de service de santé, centre de soins pour enfant, musées, parcs régionaux et municipaux, etc.

Ceux-ci doivent s'engager à accueillir trois groupes de onze jeunes, âgés de 17 à 21 ans. Recrutés par Katimavik, ces jeunes canadiens, qui viennent de partout au pays, séjournent dans trois différentes régions du Canada et vivent en groupe, sous la supervision d'un agent de projet. Ainsi, les 11 participants contribuent au développement communautaire en intégrant l'organisme pendant près de deux mois et demi pour prêter main-forte à des projets, offrir des services, organiser des événements spéciaux ou bien participer à des levées de fonds. Au bout de deux mois et demi, un autre groupe prend la relève pendant une période similaire et enfin, un troisième termine le partenariat entre Katimavik et l'organisme communautaire.

Les organismes à but non-lucratif intéressés à participer au programme de Katimavik peuvent contacter le bureau régional de l'organisme, qui est financé par Patrimoine canadien, de la région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest à Saskatoon en composant le 1-306-665-1474.

É.T.



MUSIQUE À BRAC

par Stéphane Ritchot



Un autre mois de septembre donc, une autre Chicane électrique. Pour la 14ᵉ fois, des groupes franco-manitobains se sont rencontrés pour faire compétition amicale en mettant sur pied un GROS show. La Chicane est un événement qui a grandi au cours des années et est devenue une rencontre importante. Environ 450 âmes se sont déplacées pour se rendre à la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM. Des gens de partout et de différentes écoles se sont mis beaux et belles pour ce rendre au gros spectacle.

On a fait du chemin, depuis le temps où la Chicane se passait au Foyer du CCFM avec moins de 100 personnes. Lorsque j'ai commencé à participer à la Chicane en 1992, les groupes faisaient presque exclusivement des interprétations. Le groupe Valjean (Paul Lachance et Cie.) a présenté une chanson originale en 1991 et l'année suivante, quelques groupes ont présenté des spectacles entièrement originaux. En 1999, les organisateurs ont appliqué le règlement de faire au moins une interprétation par groupe pour des raisons pédagogiques. On en apprend long lorsqu'on reproduit une chanson composée par des professionnels.

Cette année, fut une des meilleures années de la Chicane. Plusieurs groupes ont démontrés un intérêt au programme et seulement 6 ont été choisis. Déjà bien parti. Ensuite, il y avait une excellente représentation du rural comme de l'urbain. Les musiciens et musiciennes (la Chicane a déjà connue une pénurie de musiciennes) impliqués venaient de Sainte-Genviève, La Broquerie, La Salle, Sainte-Anne, Saint-Jean-Baptiste et bien sûr de Winnipeg. Le spectacle comme tel a démontré une bonne variété de styles de musique et on a vu plein des artistes qui vont certainement faire des débouchés plus tard dans la vie.

Lorsqu'on regarde à la scène de musique professionnelle à Winnipeg, on y compte plusieurs francophones et à mes yeux, c'est évident que le temps, l'énergie et l'argent que la communauté a investi dans ces artistes a eu des retombés très positives. Des projets comme la Chicane qui connaissent un succès " grass roots " contribuent à ce que la communauté francophone continue à prendre une place déproportionnelle dans la musique et les arts par rapport à sa population.

La Chicane électrique a ses défauts aussi. Nous avons vu quelques années où certains participants ont voulu avoir trop de fun et ont consommé des substances pas Catholique ou des substances plus ou moins Catholique en quantité pas Catholique. Cette année était excellente dans ce domaine. Tout le monde a pu s'amuser et apprécier le spectacle au naturel (vous savez ce que je veux dire).

Aussi, l'aspect concours est imparfait. Moi-même en tant que participant et jeune idéaliste, il y a de cela plusieurs lunes, j'ai dénoncé " le système frauduleux du concours et de toute façon comment peut-on dire qu'une forme d'Art (*on remarque le A majuscule) est meilleure qu'une autre? ". Remarquez bien aussi que c'était mon discours lorsque je ne gagnais rien. Quand je gagnais, je le disais aussi mais moins fort et j'ai toujours accepté mes prix. Je crois toujours que c'est imparfait et qu'on ne peut pas vraiment dire qu'un groupe est meilleur que l'autre lorsque leurs styles sont différents et lorsqu'un d'entre eux joue des compositions tandis que l'autre fait des interprétations.

Or, le format donne la chance de donner de la formation, de monter un gros spectacle avec des gros amplis dans une grande salle, sur une grande scène et qui attire une grande foule. On se tue pour dire que c'est un concours amical, mais tout le monde veut secrètement (ou pas) gagner toute la patente. Ceci fait en sorte que les groupes font un gros effort et par conséquent atteignent des niveaux de compétence dont on avait jamais rêvé. Je suis encore idéaliste, mais j'ai appris à choisir mes compromis sans carrément me trahir. Dans ces circonstance, je souhaite sans hésitation une longue vie à la Chicane électrique.

Pour les dernières découvertes...Le Folk festival a été une expérience mémorable encore une fois. L'artiste qui semble me suivre le plus c'est Hawksley Workman qui a été de passage au West End Cultural Center et à l'Université de Winnipeg il y a deux semaines. Il me fait penser à Jeff Buckley, mais en moins torturé. Sa voix délicate, mais puissante passe par le falsetto à tout bout d'champ et complémente parfaitement les paroles qui sont excellentes. Ca fait longtemps que les paroles d'un artiste n'ont pas eu un effet comme M. Workman l'a fait. Issus d'un environnement chrétien quelconque, c'est plein d'images religieuses mais tout à fait charmantes. C'est difficile de voir quelles sont ses croyance autre que la spiritualité.

Son personnage de scène est tout à fait agréable, d'après moi et mes sœurs en tout cas. Certains ont dit trouver ça énervant, mais moi j'aime autant ce qu'il y a entre les chansons que les chansons elles-mêmes. Il parle en " stream of consciousness " et fini par offrir à la foule d'être le couturier personnel de chacun d'entre nous ou quelque chose d'inattendu comme ça. Le disque de Hawksley Workman (sur lequel il joue presque tous les instruments - Lenny Kravitz ou Prince mais en folk) s'appelle " For him and the girls ".

Du côté francophone, j'aime bien le groupe " Projet Orange ". La vidéo " Mystère Aérosole " tourne beaucoup à Musique Plus dernièrement. C'est un groupe de Montréal qui chante avec un français soutenu sur une musique qui rappelle Radiohead mais en moins triste et mécontent avec soi-même. Plus mélodique. C'est du rock intelligent qui a souvent été composé avec une guitare sèche pour commencer. Le disque éponyme a été lancé au mois de juin et reçoit un accueil chaleureux partout. Le groupe a un site web assez impressionnant (si tu as Flash et une carte de son) situé à www.projetorange.com

Bonne écoute à tous, musicalement vôtre,

DÉJÀ Vu dans La LIBERTÉ

Quatre générations de Franco-Manitobains



Dans *La Liberté* du 22 novembre 1979, on pouvait lire : « Comme nous l'a expliqué M. Bernard Mulaire, ce qu'il y a de particulier avec cette photo de style bien connu des « quatre générations », c'est le fait que deux des petits-fils de Mme Cécile Mulaire de Saint-Boniface sont devenus pères d'un garçon presque au même moment. Sur la photo on reconnait au milieu, à droite, Cécile Mulaire (née Préfontaine); à gauche, sa fille Flora (M. Roland Gaudry) de Vancouver. En arrière à droite, le plus vieux des enfants de Flora, Victor Gaudry, et à la gauche le deuxième des fils, Daniel. Sur les genoux de l'arrière-grand-mère, Eric-Roland (fils de Victor); sur les genoux de la grand-mère, Jeffery-René ».

Recette — Chili végétarien aux haricots noirs

1 c. à soupe (15 mL) d'huile végétale
2 gousses d'ail, hachées finement
1 oignon, haché
1 carotte, hachée
1 piment jalapeño, épépiné et émincé
1 poivron vert, haché
3 grosses tomates, hachées
2 boîtes (19 oz/540 mL chacune) de haricots noirs, égouttés et rincés
1 c. à soupe (15 mL) de poudre chili
1 c. à thé (5 mL) cumin moulu
1 c. à thé (5 mL) de romarin séché, broyé
1 c. à thé (5 mL) de sel
1 tasse (250 mL) de concombre, râpé

Dans une grande casserole, chauffer l'huile à feu moyen; faire revenir l'ail, l'oignon, la carotte, le piment et le poivron en remuant fréquemment pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que les légumes aient ramolli.

Incorporer les tomates, les haricots, la poudre chili, le cumin et le romarin. Amener à ébullition. Baisser le feu et laisser mijoter 20 minutes à découvert. Saler. Servir le chili garni de concombre.

Donne 4 portions.

M O T C R O I S É S



PROBLÈME N° 113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3						■						■
4			■									
5					■							
6				■						■		
7		■							■			
8					■							
9				■								
10							■				■	
11								■		■		
12					■							

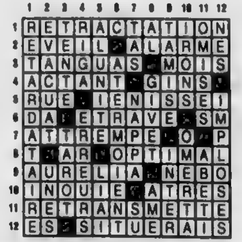
HORIZONTALEMENT

1. Inflammation de l'oreille interne.
2. Modèles d'une perfection absolue. Subdivisions des espèces animales.
3. Vrille des plantes grimpantes. – Abaissât une voile.
4. Infinitif. – Parties postérieures.
5. Venues au monde. – Obsédera.
6. Démonstratif. – Habitation primitive. – Possédé.
7. Accorder une récompense. – Rivière de Roumanie.
8. Périodes. – Déchire, écorche.
9. Grande étendue d'eau. – Coussin pour y déposer la tête.
10. Cessa d'occuper. – De naissance.
11. Traite une plante pour l'empêcher de grandir. – Préposition.
12. Disciple de saint Paul. – Portiers, concierges de grande maison.

VERTICALEMENT

1. Rupture d'un contrat de travail.
2. Perdue, égarée. – Fis des cauchemars.
3. Berceau. – Souhaitant.
4. Mesures de longueur anglo-saxonne. – Se suivent. – Compagnie.
5. Mouvement impétueux. – Interjection. – Exprime le soulagement.
6. Romains. – Additionnerais de rhum.
7. Grand vase à deux anses. – Possédé.
8. Répétition monotone.
9. Est hors d'haleine. – Hameaux.
10. Fils de Dédale. – Interjection pour encourager.
11. Petit appareil avec lequel on aspire le lait. – Préposition.
12. En matière de. – Vin blanc liquoreux.

RÉPONSES DU N° 112



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	T	R	A	C	T	A	T	I	O	N
2	E	V	E	I	L	■	A	L	A	R	M	E
3	T	A	N	G	U	A	S	■	M	O	I	S
4	A	C	T	A	N	T	■	G	I	N	S	■
5	R	U	E	■	I	E	N	I	S	S	E	I
6	D	A	■	E	T	R	A	V	E	■	S	M
7	A	T	T	R	E	M	P	E	■	O	■	P
8	T	■	A	R	■	O	P	T	I	M	A	L
9	A	U	R	E	L	I	A	■	N	E	B	O
10	I	N	O	U	I	E	■	A	T	R	E	S
11	R	E	T	R	A	N	S	M	E	T	T	E
12	E	S	■	S	I	T	U	E	R	A	I	S



Le Club de Bicolo

Concours d'automne



L'Halloween arrive à grands pas... et si tu es comme moi, tu penses déjà à ton déguisement pour cette grande journée! En attendant je te propose de participer à mon premier concours de l'année, en décorant l'épouvantail qui est sur cette page. Laisse aller ton imagination et fais-moi parvenir ton épouvantail décoré **au plus tard le 23 octobre**. Il y aura de beaux prix à gagner pour les participants!



Amuse-toi bien!



Coupon de participation

Prénom: ____________ Nom: ____________

Adresse: ____________

Ville: ____________ Code postal: ____________

N° de téléphone à la maison: ____________ Âge: ______

Si tu participes avec ta classe, inscris:

ton école: ____________

ton niveau scolaire: ____________

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823



photo: Sandra Poirier

Bon voyage !

Trente-huit francophones des quatre coins de la province ont quitté le Manitoba le 11 septembre en direction des Maritimes. Ce départ constitue le tout premier voyage de l'entreprise Franco Voyages, spécialisée dans les voyages francophones guidés en autocar nolisé. Étant à la fois le chauffeur de l'autocar et le directeur de Franco Voyages, Terry Christianson promet au groupe d'aventuriers de vivre une expérience des plus francophones tout au long du voyage. Les voyageurs seront de retour en terre manitobaine le 1er octobre.

CRTC

Seulement 24 inscriptions

Les francophones du pays sont-ils insatisfaits des services en français offerts par leur câblodistributeur local? Aimeraient-ils avoir accès à davantage de canaux spécialisés en français? De toute évidence, ces questions laissent les Canadiens totalement indifférents.

Les consultations publiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) auprès des communautés francophones et acadiennes, qui ont débuté le 19 septembre, s'annoncent en effet comme un échec spectaculaire.

Seulement 24 personnes avaient communiqué avec le CRTC en date du 14 septembre pour s'inscrire à l'une ou l'autre des onze consultations publiques qui auront lieu à Saint-Albert (Alberta), Vancouver, Saskatoon, Saint-Boniface (4 octobre, salle le Rendez-Vous), Toronto, Cornwall, Sudbury, Windsor, Moncton, Halifax et Vanier.

Le directeur des communications au Conseil, Denis Carmel, ne cache pas son étonnement. « En temps normal, dit-il, davantage de personnes prennent la peine de s'inscrire à ce genre d'exercice. Même que parfois, certains appellent une deuxième fois pour vérifier s'ils pourront bel et bien prendre la parole. Cette fois, aucune réaction, ou si peu. On est inquiet. On veut du monde. »

Pourtant, le CRTC a utilisé les mêmes procédures publiques que d'habitude. Pour cette consultation, il a acheté de la publicité dans les hebdomadaires locaux et à Radio-Canada, pour inviter les citoyens à participer nombreux aux consultations.

Ces consultations auprès des minorités francophones, faut-il le rappeler, ont lieu à la demande du gouvernement fédéral, qui a émis un décret à ce sujet. C'est d'ailleurs la première fois que le CRTC consulte directement les communautés francophones sur des questions touchant la radiodiffusion. Le coût de l'exercice est évalué à 150 000 $.

APF

On nous écrit de Sydney

Charles Clément et Hubert Bérubé travaillent actuellement aux Jeux olympiques de Sydney comme bénévoles pour l'équipe canadienne. La Liberté a rejoint par courrier électronique ces deux Franco-Manitobains en Australie. Ils ont bien voulu nous livrer un témoignage en direct de leur séjour de l'autre côté du globe.

Propos recueillis par Erick THEBERGE

La Liberté : Quelles sont vos tâches quotidiennes ?

Charles Clément : Je dirige tous les services et toutes les communications avec les médias au Sydney Entertainment Centre (site primaire pour le volley-ball intérieur).

Hubert Bérubé : Mes taches quotidiennes sont d'organiser le transport local pour l'équipe canadienne. Je dois donc coordonner les demandes de chaque équipe (sportive, médicale, communication et administrative). Les 12 voitures mises à notre disposition sont en activité chaque jour de 6 h jusqu'à minuit.

L.L. : Comment trouvez-vous votre expérience ?

C.C. : Fantastique ! Le monde des Olympiques est fascinant. Les Jeux sont tellement gros !

H.B. : L'expérience de vivre les Jeux olympiques est incroyable. Tous les bénévoles qui travaillent avec l'équipe canadienne ont un but commun : rendre nos athlètes le plus à l'aise possible pour qu'ils puissent offrir la meilleure performance qui soit.

L.L. : Y-a-t-il des difficultés dans vos tâches et comment faites-vous pour les surmonter ?

C.C. : La seule grande difficulté que je vis, c'est que je passe ma journée debout, de 9 h à 2 h du matin pendant 16 jours consécutifs. Vous comprendrez que je porte des chaussures très confortables !

H.B. : Ce qui est le plus difficile avec mes tâches, c'est d'apprendre à connaître rapidement une ville étrangère afin de répondre aux besoins de notre équipe. Nos conducteurs sont des volontaires d'ici et ils nous sauvent la vie avec leur connaissance de la ville. L'autre grand défi, c'est le manque de sommeil. Nous travaillons des journées d'environs 12 à 15 heures. Après avoir fait le lavage et les autres tâches personnelles, nous disposons en moyenne de quatre à cinq heures de sommeil. De notre fenêtre, nous voyons le haut du stade ainsi que la flamme olympique. Quand les choses deviennent un peu trop occupées, ça nous rappelle la raison pour laquelle nous sommes tous ici.

L.L. : Qu'est-ce qui vous impressionne le plus de votre séjour ?

C.C. : La bonté des gens. Les «Aussie» sont très chaleureux ! À l'image des Canadiens, les Australiens aiment jouer et travailler fort. En plus, les Jeux sont très multiculturels (évidemment). C'est amusant et intéressant de se retrouver dans une salle avec des Canadiens, des Espagnols, des Africains, des Chinois, etc.



Archives La Liberté

Charles Clément et Hubert Bérubé œuvrent en ce moment aux Jeux Olympiques de Sydney au sein de l'équipe canadienne. Grâce au courrier électronique, ils nous écrivent de Sydney.

H.B. : Ce qui est le plus impressionnant, ce sont les sites de compétitions et surtout le stade olympique, qui est magnifique. Le site de volley-ball de plage est excellent (Bondi Beach, il y a pire place à être !). La cantine pour toutes les personnes qui résident au village est incroyable. Il y a beaucoup de bons mets et c'est un plaisir de partager nos repas avec des gens provenant de partout dans le monde. Il y a aussi un McDonald's ouvert 24 heures.

L.L. : Comment se passe le « night life » ?

C.C. : Malheureusement, le «night life» pour moi n'existe pas ! Je vis presque 30 jours de suite sur le site et je travaille environ 12 à 16 heures par jour ! Le sommeil n'est pas trop abondant.

H.B. : J'ai eu la chance de sortir à quelques reprises dans le coin du Sydney Harbour, c'est là que ça se passe le soir. Tout ce coin de la ville est bondé de monde jusqu'aux petites heures du matin.

L.L : La vie est-elle différente « à l'envers du globe » ?

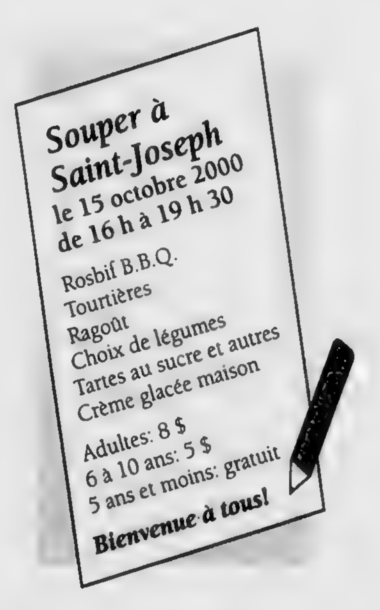
C.C. : Pas du tout ! Les Australiens adorent eux aussi la tourtière ! Le climat est bien différent. Il est très tropical comparé à Winnipeg et au Canada.

H.B. : Il faut s'habituer au soleil qui se situe au Nord et aux gens qui conduisent à gauche. On apprend aussi les expressions locales, comme Good'ay mate ou Good on you mate (ceci est pour tout le monde), cheers (au revoir) et d'autres que je ne peux pas répéter...

L.L. : Avez-vous vu Skippy le kangourou ?

C.C. : Non.

H.B. : Je suis toujours à la recherche de Skippy, et j'espère le voir bientôt !



LE TOURNOI DE GOLF POUR TOUS LES ÂGES

de la Fédération des aînés franco-manitobains Inc.

Le 13 septembre 2000

Commandité par les Caisses populaires du Manitoba et Jacques Lavack • St-Vital Golf Centre

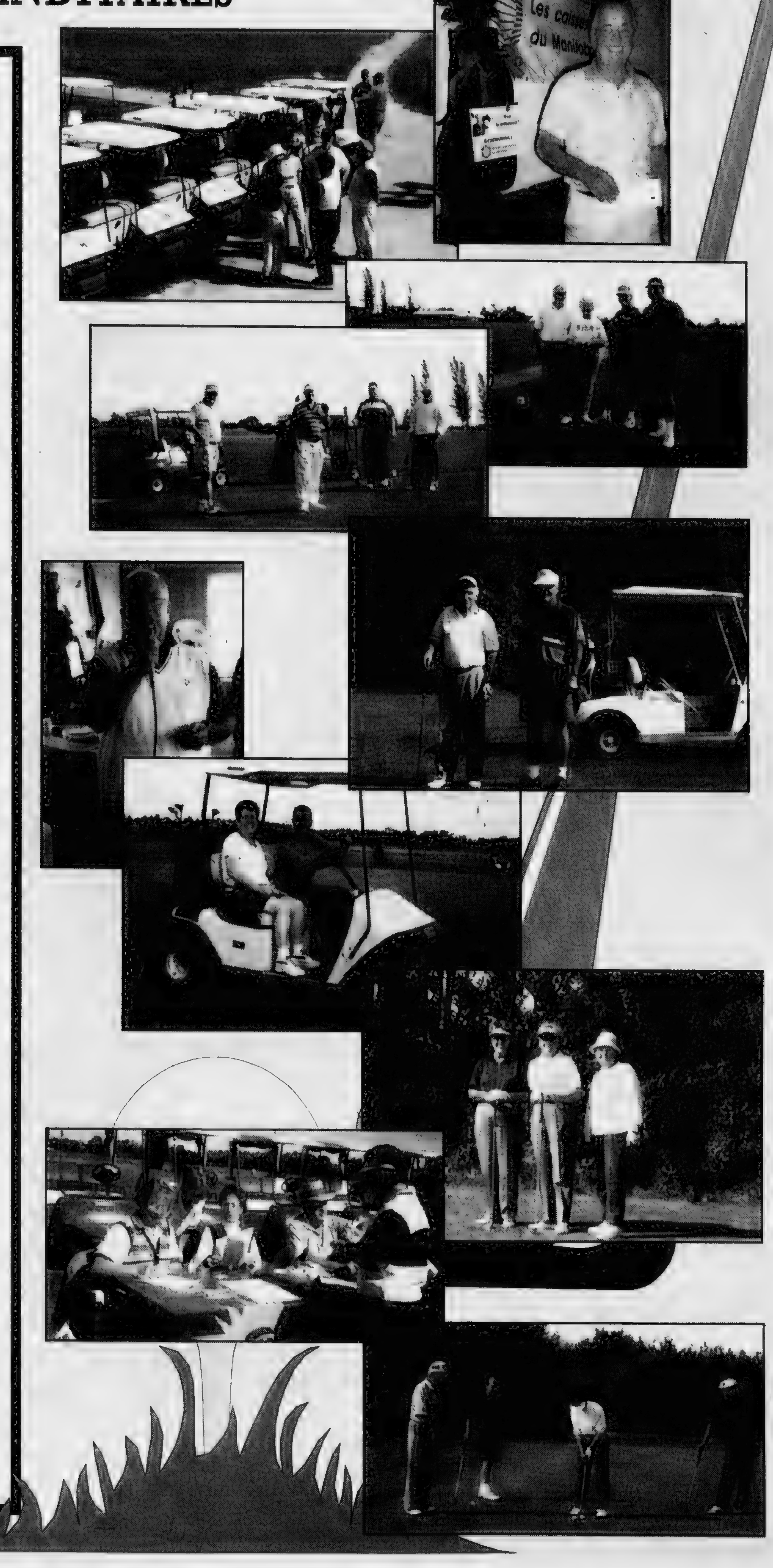
MERCI À NOS COMMANDITAIRES

Accurate Dorwin Co.
Agence d'assurances Aurèle Desaulniers
Angles Hair Design (Pamela)
Association des municipalités bilingues du Manitoba
Auto City Insurance Brokers • Steinbach
BDO
Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes
Centre culturel franco-manitobain/La Boutique
Centre de ressources communautaire
Century 21 (George & Nancy Bohémier)
CKSB
Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba
Coopérative de Saint-Léon
Corporation de développement économique Riel
De Arcangelis Hair Design
Denis Labossière
Édith Rondeau • Saint-Léon
Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge
FAFM • Théâtre des aînés
Falcon Auto Leasing
Frontier Toyota
Guertin Implements Ltd.
Hôtel de La Broquerie
Hôtel Norwood
Hunter Physiotherapy
Jardins Saint-Léon
La Broquerie Lumber
La Liberté
La Vieille Gare
Le Bon Ami • La Broquerie
Le Dépanneur • La Broquerie
Les Habs de La Broquerie
Lucien Guénette
Lucienne Boucher
M.E. Grapho (Maria Chaput)
Northern Light Candles (René Savoie)
Parcours de golf La Vérendrye
Pharmacie Seine
Raymond Poirier
René Fillion
René Toupin
Rhéal Teffaine, c.r.
Roland Bazinet
Rolly's Transfer Ltd.
Salon Mortuaire Desjardins
St-Vital Golf Centre (Jacques Lavack)
Société franco-manitobaine
Talbot Electronics, Henri Talbot • Saint-Léon
Taylor McCaffrey (Alain Laurencelle)
Tétrault Transport • La Broquerie
The Carillon
Windsor Plywood
Wine Baril

PRIX EN TIRAGE – commandité par :
LES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA
et JACQUES LAVACK • ST-VITAL GOLF CENTRE
Ensemble de golf :
sac de golf
3 bâtons de golf en bois
8 bâtons de golf en fer
1 chandail de golf
1 parapluie

PRIX DE CONSOLATION :
1 perche (ball retriever)

Merci à la Société franco-manitobaine pour le prêt de service de Mariette Régnier, coordonnatrice des activités



GOLF

La Broquerie roule et gagne

La réputation de La Broquerie en matière de golf (avec son plus long par six au monde) se confirme par une brillante victoire de quatre jeunes filles au championnat provincial des écoles secondaires.

Érick THÉBERGE

L'école Saint-Joachim de La Broquerie a remporté les grands honneurs du championnat provincial de golf des écoles secondaires à Killarney le 22 septembre. La journée s'est terminée avec des écarts très serrés au pointage.

L'équipe de l'entraîneure Gisèle Vielfaure a fini la journée avec un résultat de 325, un point devant la deuxième place (Elkhorn) et deux seulement devant la troisième (River East).

L'une des golfeuse de l'équipe, Chantale Vielfaure, s'est dite très surprise mais très heureuse de gagner le championnat. « Je ne connaissais pas le pointage cumulatif de notre équipe car les quatuors comptaient des joueurs d'équipes différentes, dit-elle. Lorsque j'ai appris que nous avions gagné, ça été comme un choc, très positif bien sûr ! »

Une autre golfeuse, Kristine Vielfaure, voit cette performance comme l'aboutissement d'une belle ascension. « L'année dernière, on avait terminé le tournoi en deuxième position, rappelle-t-elle. Je suis très contente d'avoir pu jouer et gagner contre de grandes formations. » Les deux autres golfeuse, Joanne Mireault et Danielle Saint-Hilaire abondaient dans le même sens que leurs coéquipières.

De son côté, Gisèle Vielfaure souligne que la performance de son équipe représente plus qu'un titre de championnat. « C'est la première fois que l'école Saint-Joachim remporte quelque chose d'aussi important, lance-t-elle. Mes filles sont aussi très fières parce que c'est un premier titre provincial en dix ans. »

L'entraîneure de l'équipe de l'école de La Broquerie avait rappelé à ses filles la stratégie à adopter. « Avant le départ, j'avais dit à mes filles quoi qu'il arrive, vous devez demeurer concentré même si ça va mal à un trou. On ne sait jamais ce qui peut arriver », dit-elle.



photo: Daniel Bahuaud

L'entraîneure de l'équipe féminine de golf de l'école Saint-Joachim de La Broquerie, Gisèle Vielfaure, (au centre) félicite ses quatre golfeuses championnes, Danielle Saint-Hilaire, Kristine Vielfaure, Joanne Mireault et Chantale Vielfaure.

Télé-horaire de la semaine du 2 au 8 octobre 2000



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 16 h 25

- 6h30 Petit ours
- 7h00 La Princesse Astronaute (L)
  Tohu-Bohu (Ma et Me)
  Amandine Malabul (J)
  Art Atack (V)
- 7h30 Matin express
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 10h00 C'est simple comme bonjour!
- 11h30 Les Détecteurs de mensonges
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Liza
- 13h30 Lois et Clark : les nouvelles Aventures de Superman
- 14h30 Entrée des artistes (L)
  Culture-Choc (Ma)
  Médias (Me)
  Second regard (J)
  Les idées lumières (V)
- 15h00 Iris le gentil professeur
- 15h13 Petite étoile
- 15h30 La boîte à lunch
- 15h45 Rouli-roulotte
- 16h00 Animaniacs
- 16h25 0340

Lundi

- 16h30 Super Mécanix
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Album : 1960-1970
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite vie
- 20h00 4 et demi..
- 21h00 Tag
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h18 Jamais sans mon livre
- 0h48 La Politique fédérale
- 0h50 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Au m@x
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h48 Découverte
- 0h50 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Les Débrouillards
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Sur la même longueur d'onde
- 19h00 Virginie
- 19h30 Caserne 24
- ➤ 20h00 Vues d'ici: **Ding et Dong, le film.** *Can. 1990. Comédie. Caressant l'espoir de gagner fortune et gloire dans une grande carrière artistique, Ding et Dong multiplient les initiatives pour percer au théâtre, au cinéma et à la télévision. Pour ce qui est de faire leur marque, on peut certes compter sur eux et bien des critiques et des producteurs auront du mal à s'en remettre!*
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Vues d'ici: **La Déroute.** *Can. 1998. Drame psychologique.*
- 2h00 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Les Twist
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 Sous le signe du Lion
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **Ed Wood.** *É.-U. 1994. Drame. Au début des années 50, l'aspirant cinéaste Edward D. Wood jr se lie d'amitié avec l'acteur vieillisant et toxicomane Bela Lugosi et lui confie un rôle dans son premier film.*
- 2h20 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Sciences point com
- 17h00 Orignal Dundee
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des Mots et des maux
- 19h00 En route vers le Gala de l'ADISQ
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Zone libre
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **Mission.** *G.-B. 1986. Drame historique. Au cours du XVIIIe siècle en Amérique du Sud, des jésuites qui ont fondé des missions destinées à protéger les Indiens des esclavagistes reçoivent l'ordre d'abandonner leur œuvre.*
- 2h20 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Rolie, Polie, Olie
- 7h15 Teddy & Annie
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Fennec
- 8h00 Mona le vampire
- 8h30 La Cour de récré
- 9h00 Hercule
- 9h30 Papyrus
- 10h00 Croyez-le ou non!
- 10h30 Histeria!
- 11h00 Animaniacs
- 11h30 Clan destin
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **Les Petits Géants.** *É.-U. 1994. Comédie.*
- 14h30 Des Mots et des maux
- 15h00 L'Accent francophone
- 15h30 Trajectoires
- 16h00 Expresso
- 16h30 Parents d'aujourd'hui
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Claude Charron
- 18h00 La Soirée du hockey Molson Export
- 21h00 Le Téléjournal/Le Point
- 21h30 On fait ça seulement le samedi soir!
- 22h30 Les Nouvelles du sport
- 22h48 Projet Arrow
- ➤ 23h48 Comédie comédie: **Qui veut la peau de Roger Rabbit.** *É.-U. 1988. Comédie. La grande vedette de dessins animés Roger Rabbit, mari jaloux de la plantureuse Jessica, est soupçonné d'avoir assassiné celui qui l'a cocufié. Sa femme, qui le croit innocent, engage le détective Eddie Valiant pour démasquer le coupable.*
- 2h20 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Benjamin
- 7h10 Arthur
- 7h30 Jim Bouton
- 8h00 Souris des villes, souris des champs
- 8h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
- 9h00 Timon et Pumbaa
- 9h30 Doug
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Médias
- 11h30 Point de presse
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second regard
- 14h00 Entrée des artistes
- 14h30 Culture choc
- 15h00 Terre comprise
- 16h00 Jamais sans mon livre
- 17h00 MC
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 Le Monde de Charlotte
- 20h00 Les Beaux Dimanches: **Ici... la rentrée**
- 21h30 Les Beaux Dimanches: **Silence, on tourne - Le Canada : Une histoire populaire**
- 22h30 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Les idées lumière
- 23h30 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Ciné-club: **Sofie.** *Dan.-Nor.-Suède 1992. Drame psychologique. Amoureuse d'un peintre, une jeune femme accepte néanmoins d'épouser un fils de bonne famille pour obéir à ses parents. Son désenchantement sera complet le jour où elle découvrira que son mari souffre d'une maladie mentale et qu'on doit l'interner.*
- 2h25 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h 00

- 4h30 Infopublicité
- 4h45 Évangélisation 2000
- 5h00 Salut, Bonjour!
- 8h00 Deux Filles le matin
- 9h00 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Maman Dion
- 10h30 Coup de chapeau
- 10h45 Le TVA midi
- 11h30 Michel Jasmin
- 12h30 Boutique TVA
- 13h00 Aimer
- 13h30 Les Feux de l'amour
- 14h30 Top Modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Piment fort

Lundi

- 16h30 Le TVA+
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Jet 7
- 18h00 Les Mordus
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Dans la peau
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Le grand blond avec un show sournois
- 22h30 Le TVA sports
- 22h59 Infopublicité
- 0h59 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Le TVA+
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Jet 7
- 18h00 Lampe magique
- 18h30 La Série du peuple
- 19h00 Histoires de filles
- 19h30 KM / H
- 20h00 Rue L'Espérance
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Le grand blond avec un show sournois
- 22h30 Le TVA sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Le TVA+
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Jet 7
- 18h00 La Poule aux œufs d'or
- 18h30 Arcand
- 19h00 Le Retour
- 20h00 Les Machos
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Le grand blond avec un show sournois
- 22h30 Le TVA sports
- 22h59 Infopublicité
- 0h59 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Le TVA+
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Jet 7
- 18h00 Beverly Hills
- 19h00 Deux frères
- 20h00 Nikita
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Le grand blond avec un show sournois
- 22h30 Le TVA sports
- 22h56 Infopublicité
- 0h56 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Le TVA+
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Jet 7
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Histoire vraie: **Miracle au Kansas.** *Am. 1998. Mélodrame. Un couple de fermiers en difficulté financière doit surmonter une nouvelle crise lorsque leur fils devient paraplégique à la suite d'un accident*
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Salle d'urgence
- 22h30 Le TVA sports
- ➤ 23h00 Ciné-Lune: **Disparue.** *Am. 1996. Drame. Des parents entreprennent de multiples démarches afin de sauver leur fille victime d'un enlèvement*
- 1h00 Infopublicité
- 2h00 Fin des émissions

Samedi

- 5h00 Infopublicités
- 6h00 Salut, Bonjour!
- 9h00 Prenez le volant
- 9h30 Dodo déco
- 10h00 Fleurs et jardins
- 10h30 Vins et fromages
- 11h00 Complètement marteau
- 11h30 Fais-en ton affaire!
- 12h00 Via TVA
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicités
- ➤ 15h00 Ciné-pop: **L'Évadé d'Alcatraz.** *Am. 1979. Drame. Dans les années 60, un prisonnier tente de s'évader d'un pénitencier situé sur une île au large de San Francisco.*
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Le Ninja de Beverly Hills.** *Am. 1996. Comédie. Un soi-disant ninja d'une maladresse insigne tente d'aider une belle et mystérieuse Américaine aux prises avec des criminels.*
- ➤ 19h30 Cinémax: **L'As des 4 As.** *Am. 1996. Drame. Un expert en art martial est poursuivi par des gangsters russes qui veulent récupérer une disquette leur permettant d'imprimer de faux billets.*
- 21h30 Le TVA réseau
- 21h55 Le TVA sports
- 22h15 Le Journul de François Pérusse
- ➤ 22h25 Ciné-lune: **Le Village des damnés.** *Am. 1995. Film de science-fiction. À la suite d'un phénomène mystérieux, les jeunes femmes d'un village donnent naissance à d'étranges enfants doués de pouvoirs télépathiques.*
- 0h25 Infopublicité
- 1h55 Fin des émissions

Dimanche

- 5h00 Infopublicités
- 6h00 Salut, Bonjour
- ➤ 9h00 Cinéma au lit: **La Légende de Dottie West.** *Am. 1994. Drame biographique.*
- 11h00 Quoi de neuf Bugs?
- 12h00 Évangélisation 2000
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicités
- ➤ 15h00 Cinéma en famille: **La Légence du Cap Pirate.** *Am. 1998. Film d'aventures. Un gamin qui rêve d'aventures de pirates a affaire avec le descendant de l'un deux qui vit dans la même petite ville.*
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Un monde de fous
- 18h00 Juste pour rire
- ➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Clanches.** *Am. 1994. Drame policier. Un jeune policier s'efforce de secourir les passagers d'un autobus piégé qui ne peut rouler à moins de 80 km/h.*
- 21h30 Le TVA réseau
- 21h55 Le TVA sports
- 22h15 Le Journul de François Pérusse
- 22h22 Infopublicité
- 0h22 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 8 octobre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Sainte-Thérèse, dans le Témiscamingue, par Roch J. Gagnon, prêtre.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Histoires de musées (L)
  Bibliotheca (Ma)
  Les idées lumière (Me)
  Panorama (J)
  Les arts et les autres (V)
- 5h30 Télématin
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Zig zag café
- 9h00 TV5 Le Journal
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 100% question
- 9h50 TV5 infos
- 10h00 Mise au point (L)
  Teuf (Ma)
  Dites-moi (Me)
  Faxculture (J)
  Demain... l'espace - 3/7 (V)
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Le plus grand cabaret du monde (L)
  Bouillon de culture (Ma)
  Des racines et des ailes (Me)
  Le chagrin des belges 3/3 (J)
  Vivement dimanche (V)
- 12h30 Faut pas rêver (Ma)
- 12h45 Télécinéma (J)
- 13h00 Découverte (V)
- 13h15 Coup de chapeau (L, Me, J)
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h45 Coup de chapeau

Lundi

- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Des racines et des ailes
- 20h30 L'hebdo
- 21h30 Bibliotheca
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Lulu, Roi de France
- 0h45 Bouillon de culture
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Mise au point
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Mardi

- 16h00 Magellan
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Comme au cinéma
- 20h30 Temps présent
- 21h30 Les idées lumière
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Des racines et des ailes
- 1h00 L'hebdo
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Reflets sud
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 L'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Mercredi

- 16h00 Télétourisme
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h30 Demain... l'espace
- 21h30 Panorama
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Comme au cinéma
- 1h00 Temps présent
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Dites-moi
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Jeudi

- 16h00 Les carnets du bourlingueur
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Union libre
- 19h30 Écrans du monde
- 20h00 Julie Lescaut 6/13
- 21h30 Les arts et les autres
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Envoyé spécial
- 1h00 Demain... l'espace
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Faxculture
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Vendredi

- 16h00 Méditerranéo
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 PJ – 3/12
- 21h30 d.
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Union libre
- 0h15 Julie Lescaut – 6/13
- 1h45 TV5 l'invité
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Outremers
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Samedi

- 5h00 TV5 infos
- 5h03 d.
- 5h30 Thé ou café
- 6h15 Revue de presse canadienne
- 6h30 Bons baisers d'Amérique
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Funambule
- 9h00 TV5 Le Journal
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 Génies en herbe
- 10h00 TV5 infos
- 10h03 Va savoir
- 10h30 Fleurs et jardins
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Début du "Ça me dit" à Rio de Janeiro – 24 heures en direct
  Du samedi 7 octobre 11h au dimanche 8 octobre 11h.

Dimanche

Fin du "Ça me dit" à Rio de Janeiro – 24 heures en direct

- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Et si on faisait un bébé ?
- 12h45 Images de pub
- 13h00 Écrans du monde
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal suisse
- 14h30 Journal belge
- 15h00 Washoe, le singe qui parle avec les mains
- 16h00 Reflets sud
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Vivement dimanche
- 20h15 Bouilon de culture
- 21h30 Courants d'art
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 l'invité
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Fallait y penser
- 1h15 Images de pub
- 1h30 Alice
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Washoe, le singe qui parle avec les mains
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Outremers

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L)
  Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles, bourse, météo; bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Entrée des artistes (L)
  Culture-choc (Ma)
  Olympiquado (Me)
  Partis pour la gloire (J)
  Branché (V)
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Mardi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Mercredi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Jeudi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Vendredi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Partis pour la gloire
- 21h00 XXe siècle
- 22h00 Le Canada aujourd'hui-Édition Québec, Atlantique, Ontario et l'Ouest
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Culture-choc

Samedi

- 4h30 Rivières
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 La douce folie de l'aventure
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Olympiquado
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Trajectoires
- 14h30 Rivières
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Un Canadien en Australie
- 17h30 Culture-choc
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Partis pour la gloire
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Culture-choc
- 21h30 Un Canadien en Australie
- 22h00 Zone Libre
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Entrée des artistes
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Branché
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Un Canadien en Australie
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 La douce folie de l'aventure
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 Jardin d'aujourd'hui
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Enjeux
- 10h00 Griffe
- 10h30 Un Canadien en Australie
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Branché
- 13h30 Mémoires d'un pays
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Olympicado
- 17h30 Mémoires d'un pays
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien en Australie
- 19h00 Zone libre
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Culture-choc
- 21h00 Jardin d'aujourd'hui
- 21h30 Second regard
- 22h00 Enjeux
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Courants du Pacifique
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Olympiquado
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Un Canadien en Australie
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Courants du Pacifique
- 3h30 Culture-choc
- 4h00 Le monde ce matin

Gens d'ici

Denis Prieur anime

Sandra POIRIER

Ancien étudiant au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Denis Prieur fait un retour au collège mais cette fois en tant qu'animateur culturel. « Ça fait environ une dizaine d'années que j'ai quitté le collège, et le domaine culturel a beaucoup changé », souligne Denis Prieur.

Donc, depuis le 28 août, le nouvel animateur culturel se familiarise avec ses nouvelles fonctions. En plus de la Galerie d'art du CUSB qui cette année accueillera un nouvel artiste chaque mois, Denis Prieur s'occupe entre autres de la troupe de théâtre Les Chiens de Soleil, qui devrait présenter cette année deux productions et peut-être deux lectures, du local de musique mis à la disposition des musiciens du CUSB et de l'extérieur, du Club de photos et de divers ateliers.

« Un atelier de dessin et un autre de percussion africaine auront bientôt lieu, précise-t-il. D'autres activités seront aussi organisées au fil des mois. Le 6 octobre, il y aura, entre autres, la présentation d'un film muet accompagné de musique "live" qui sera jouée par le groupe du CUSB.



Denis Prieur.

« Je compte aussi organiser des soirées de poésie et de musique ainsi que des midi-spectacles, poursuit Denis Prieur. Même si nos priorités sont de donner la place aux étudiants du CUSB, nous ne fermons pas la porte aux gens de la communauté. Les personnes de l'extérieur sont aussi invitées à participer à de nombreuses activités. »

En plus de concevoir de nouvelles activités, Denis Prieur espère mettre en valeur l'animation culturelle. Quelle soit littéraire, musicale ou visuelle, le nouvel animateur espère que la vie culturelle sera bien reçue par la population estudiantine.

Bien que ce soit pour lui un nouvel emploi, la vie culturelle à Winnipeg a peu de secret pour ce jeune homme. Diplômé en 1996 de l'Université de Manitoba en beaux-arts, Denis Prieur est aussi bien connu pour ses talents de chanteur et de musicien qu'il exerce auprès du groupe les Mouches noires.

Denis Prieur a pu aussi approfondir ses connaissances dans le milieu culturel en travaillant pendant quelques mois à la Galerie d'art Bridgeport.

AROMANSSE

De l'aromathérapie sur Internet

La boutique Aromansse, vous connaissez ? Pour la visiter, vous n'avez même pas besoin de vous déplacer.

Sandra POIRIER

On nous avait dit que Internet allait changer notre vie. Et voilà, ce jour et maintenant arrivé. Pour visiter la boutique d'aromathérapie, Aromansse, vous n'avez qu'à vous brancher sur l'Internet et à taper l'adresse .

Spécialisée depuis une dizaine d'années dans les produits cosmétiques et thérapeutiques naturels, Aromansse est un des premiers sites Internet d'aromathérapie accessibles à tous. « L'aromathérapie a tellement de bienfaits, affirme le président d'Aromansse, Alexandre Chaligne. Elle est préventive, curative, antivirale, bactéricide, bactériostatique, fongicide, antirhumatismale, tonifiante, cicatrisante et j'en passe. »

Abandonnées pendant un bon nombre d'années, les essences aromatiques redeviennent de plus en plus populaires en matière thérapeutique. Les huiles essentielles date tout de même de l'époque de Cléopâtre !

Que ce soit par inhalation, par voie externe (sur la peau), par voie interne, en bain ou dans le sauna, les huiles essentielles possèdent des caractéristiques qui répondent aux besoins de tous et chacun. L'aromathérapie peut donc venir en aide aux personnes aux prises avec la perte de cheveux, l'acné, la fatigue musculaire ou émotionnelle, etc.

« Le site Internet offre une vaste gamme de produits en soins capillaires, soins du visage, soins du corps et soins émotionnels, souligne Alexandre Chaligne. J'utilise et vends les produits cosmétiques naturels des Laboratoires Capiplante qui se trouvent à La Rochelle en France. Ces produits sont composés d'huiles essentielles et d'huiles végétales vierges. Ils sont 100 % purs. »

Immigrant français, Alexandre Chaligne a été propriétaire d'un immense commerce en France qui regroupait sous un même toit des services de coiffure, d'esthétique, de balnéothérapie, d'amaigrissement et un centre de conditionnement physique. Reçu comme immigrant permanent au Canada en janvier 1998, il a démarré une nouvelle entreprise semblable, mais beaucoup plus petite à Vancouver.

Établit à Winnipeg depuis le 15 août, le jeune homme préfère dorénavant se concentrer sur l'offre de services de consultations thérapeutiques et esthétiques plutôt que sur le maintien d'une boutique. Déjà, il reçoit des clients pour des consultations informatives sur les huiles essentielles, sur les Fleurs de Bach (1) et pour des soins et des traitements en aromathérapie. Il offre aussi des consultations en numérologie et guidance spirituelle.



photo: Sandra Poirier

Le président d'Aromansse, Alexandre Chaligne, répond aux questions qui lui sont posées via Internet.

Les personnes intéressées à obtenir plus d'information sur l'aromathérapie et les Fleurs de Bach peuvent écrire à l'adresse électronique : info@aromansse.com. Pour les personnes qui désireraient consulter, un rendez-vous est nécessaire en téléphonant au 475-7603. Le coût des consultations en Fleur de Bach d'une durée d'environ une heure est de 20 $ tandis que les consultations en aromathérapie en soins capillaires, du visage ou du corps sont en moyenne de 40 $. Le coût pour les consultations en spiritualité et guidance est de 100 $ pour une durée totale de cinq heures.

(1) Bach est un imminent médecin de Londres du début du siècle. Il a concocté des remèdes à base de fleurs de plantes parce qu'il a découvert que chaque fleur avait un rapport avec une émotion.

Changer les mentalités

Gabriel Dufault se donne comme mission de développer l'entrepreneurship chez les autochtones.

Érick THÉBERGE

« Quand je suis arrivé la première fois au Centre autochtone de développement des affaires (CADA) il y a six mois pour installer mon bureau, la porte était verrouillée et il y avait de la poussière partout. Aujourd'hui, le centre est un moteur de développement dans la communauté autochtone et mon défi est d'amener les autochtones a prendre le virage économique », lance le nouveau directeur général du CADA, Gabriel Dufault. Le Centre autochtones de développement des affaires est situé dans l'ancienne gare du Canadien pacifique où sont situés tous les services autochtones.

Le CADA est un organisme qui s'apparente au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), à la différence que le CADA cible les autochtones, c'est-à-dire Métis, Premières Nations et Inuit.

Gabriel Dufault semble avoir la confiance de la communauté autochtone pour prendre les rennes de cet organisme. Celle-ci l'a dernièrement honoré en lui donnant un nom autochtone, une distinction qui souligne son engagement communautaire. Bien peu de gens peuvent se vanter d'avoir cet honneur. L'un des derniers à avoir reçu cette distinction est le ministre libéral des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy.

Fort de cette confiance, Gabriel Dufault est décidé à développer le CADA. Plusieurs projets majeurs sont mis de l'avant par l'organisme, notamment un programme de prêt, un incubateur d'entreprise, un plan de développement communautaire et un programme de formation en entrepreneurship.

« Il nous reste quelques détails à régler avant de pouvoir commencer la formation d'entrepreneurship qui comptera une dizaine de futurs entrepreneurs, signale Gabriel Dufault. Ce cours intensif se donne sur une période de 40 semaines à raison de 35 heures par semaine. À ce jour, les personnes inscrites ont l'intention de lancer des commerces variés, comme une école d'auto, une messagerie, etc. »

Gabriel Dufault souligne que cette formation sera reconnue par le ministère de l'Éducation du Manitoba sous forme de diplôme délivré par le Collège communautaire Red River. Elle sera créditée aussi aux finissants désireux de poursuivre un certificat en administration des affaires au sein de cette même institution.



photo: Érick Théberge

Gabriel Dufault veut donner un coup de pouce autochtones qui veulent se lancer en affaires.

Gabriel Dufault n'en est pas à ses premières armes dans le développement socio-économique autochtone. « Je suis engagé au sein la communauté autochtone depuis presque douze ans, dit-il. Aujourd'hui, mon défi est d'amener les Autochtones à développer leur sens des affaires. L'entrepreneurship est un bon moyen d'y arriver. Mais il n'est pas facile changer les mentalités. »

En vérifiant le sérieux de leur projet, Gabriel Dufault se charge de donner l'heure juste aux personnes qui veulent se lancer en affaires. « Les autochtones doivent contribuer eux-mêmes à devenir plus sérieux en affaires, en ce sens nous avons un rôle pédagogique à jouer. Je crois qu'il y a eu un manque dans la formation des autochtones car ils sont habitués de se faire tout donner par la société. Nous voulons leur faire prendre conscience qu'ils ont les moyens de façonner leur propre économie », lance-t-il en terminant.

 South Eastman/Santé Sud-Est-Inc.

Commis-réceptionniste

Hôpital Ste. Anne Hospital
Sainte-Anne (Manitoba)

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., est un *Office régional de la santé* (ORS) constitué en personne morale, responsable de la planification, de la coordination et de la prestation d'un éventail complet de services de santé à une région rurale du Manitoba dont la population multiculturelle compte environ 53 000 habitants. Les bureaux d'administration de l'ORS se trouvent à La Broquerie.

Relevant directement de la directrice de l'établissement, le ou la commis-réceptionniste reçoit et achemine les demandes de renseignements, utilise le standard téléphonique et effectue du travail de bureau.

Qualifications :

- connaissance du français et de l'anglais;
- courtoisie au téléphone;
- capacité de dactylographier des textes et de faire du traitement de texte;
- expérience de travail sur ordinateur avec Windows 95 et Word 6.0;
- connaissance de la terminologie médicale;
- capacité de travailler avec un minimum de supervision;
- aptitudes à la communication et à l'organisation.

Le ou la canditat(e) retenu(e) fera l'objet d'une vérification du casier judicaire.

Veuillez faire parvenir votre demande à :

Louis Maynard
Hôpital Ste. Anne Hospital
52, rue St-Gérard
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C4

Télécopieur : (204) 422-9929

Date limite : le 9 octobre 2000.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. remercie tous les candidats et les candidates pour leur intérêt. Toutefois, seules les personnes qui auront été retenues pour passer une entrevue seront contactées.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

Prévention et intervention en lecture et en écriture (PILE)

Contrat temporaire : 60 %

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche d'un(e) **enseignant.e** ou **orthopédagogue** formé(e) dans l'intervention précoce en littéracie :

Cette personne aura à fournir un appui professionnel aux enseignant.e.s et aux orthopédagogues dans le cadre d'un projet d'intervention intensive auprès d'élèves de la 1re année.

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible. Ce contrat temporaire prendra fin le 29 juin 2001.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur général adjoint **avant 16 h le jeudi 5 octobre 2000** :



Monsieur Louis Druwé
Directeur général adjoint
Divison scolaire franco-manitobaine nº 49
Case postale 204
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

Auxiliaire

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler les postes suivants à **l'École Pointe-des-Chênes** :

Besoins spéciaux (niveau II) : 5,5 heures/jour

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Veuillez indiquer votre intérêt en communiquant avec la direction **avant 15 h 30 le jeudi 5 octobre 2000** :



Monsieur Raynald Dupuis
Directeur
École Pointe-des-Chênes
90, chemin Arena
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1G6

Téléphone : (204) 422-5505 Télécopieur : (204) 422-9934

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à **l'École Saint-Jean-Baptiste** :

Orthopédagogue : 80 %
Phase d'accueil : 20 %

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible. Ce contrat temporaire prendra fin le 31 janvier 2001.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la direction **avant 16 h le jeudi 5 octobre 2000** :



Monsieur Alfred Phaneuf
Directeur
École Saint-Jean-Baptiste
Case postale 280
Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)
R0G 2B0

Téléphone : (204) 758-3526 Télécopieur : (204) 758-3117

SECRÉTAIRE EN CHEF

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba est à la recherche d'un(e) secrétaire en chef

Les responsabilités comprennent :

- secrétariat général y compris la révision et la mise en forme;
- gestion et délégation de la charge de travail au besoin;
- organisation de certaines rencontres;
- coordination des banques de données;
- relève de la réception au besoin;
- appui administratif au département des finances au besoin;
- toutes autres tâches qui seront assignées.

Les compétences requises sont :

- maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit);
- bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- bonne connaissance des logiciels *Microsoft Office pour Windows: Word, Excel* (versions 98 ou 2000). Aptitudes avec autres logiciels serait un atout;
- familiarité avec les finances et leur classement serait un atout;
- minimum de trois ans d'expérience dans un bureau;
- excellents entregent et flexibilité;
- capacité de travailler seule ou en équipe.

Salaire : à négocier selon les compétences et l'expérience

Entrée en fonctions : le 16 octobre 2000.

Veuillez présenter votre demande par écrit, au plus tard **le 6 octobre 2000**, en joignant votre curriculum vitae avec la mention « personnel » à :

Simone Neveux, gestionnaire des opérations
Conseil de développement économique
des municipalités bilingues du Manitoba
614, rue Des Meurons, 2e étage
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9



Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.



Le Cercle Molière
est à la recherche d'un(e)
secrétaire administratif(ive)

Tâches :

- réception, courrier, classement, responsable du fonctionnement et de l'entretien des machines (photocopieuse, timbreuse, ordinateurs, etc.) et du bon roulement du bureau;
- traitement de texte;
- tenue de livres et certains aspects de la comptabilité;
- maintien de diverses bases de données à partir d'un logiciel spécialisé (étiquettes, envois, mises à jour, fusions, etc.);
- service à la clientèle : billetterie, abonnements de saison, facturation, envois, etc.;
- gérance, système auto-chèques;
- participation aux projets du CM : « Gala du homard », campagnes de collecte de fonds, statistiques et projections, Festival théâtre jeunesse, matinées scolaires, tournées, etc.

La personne embauchée possèdera :

- formation ou expérience dans le domaine ;
- bon esprit d'équipe et bonnes relations interpersonnelles;
- excellente connaissance du français et de l'anglais;
- un intérêt dans les arts.

Échelle de salaire : 19 500 $ - 24 500 $

Date d'entrée en fonction : le plus tôt possible.

Présentez votre demande par écrit **avant le 13 octobre 2000** à :

L'administrateur, Le Cercle Molière
340, boulevard Provencher, bureau 238
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

Le Cercle Molière remercie tous les candidat.e.s de leur intérêt. Seuls les candidat.e.s retenu.e.s pour une entrevue seront contacté.e.s.

MUSIK PLUS

est à la recherche d'un(e)

D.J. bilingue

Composez
le 661-9300
ou envoyez votre
curriculum vitae
par télécopieur
au 668-7844.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF OU SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE BILINGUE AUPRÈS DES JUGES - AYJ

Poste à durée déterminée de 12 mois. Justice Manitoba, Services judiciaires, Cabinet des juges de la Cour d'appel, Winnipeg (Manitoba). Nº d'annonce : 3411. Échelle de salaire : de 32 209 $ à 36 673 $ par an. Date de clôture : le 10 octobre 2000.

Qualités requises : La personne choisie aura plusieurs années d'expérience de secrétariat supérieur dans une cour ou dans un environnement lié à la loi. Elle s'exprimera couramment dans les deux langues officielles et démontrera des aptitudes pour la communication, l'organisation et les relations interpersonnelles, en particulier en ce qui concerne la diplomatie et la confidentialité et devra pouvoir travailler avec un minimum de supervision. La personne choisie sera également très versée en orthographe et en grammaire, et possédera une excellente capacité de traitement de texte. Il est essentiel que la personne choisie ait une bonne connaissance des logiciels informatiques. La sténographie serait un atout.

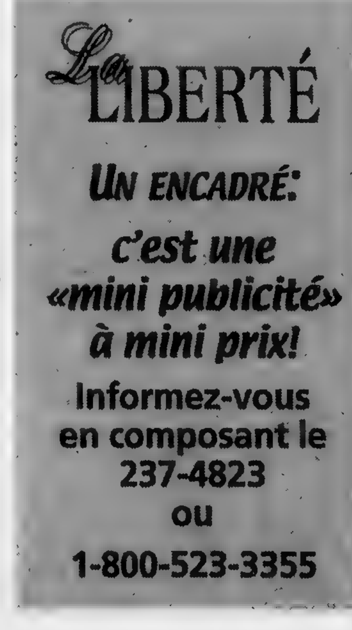
Fonctions : La personne choisie fournira des services de soutien administratif aux juges auxquels elle sera assignée. Ces services comprennent la frappe de la correspondance et des jugements, les réponses aux demandes de renseignements, la coordination des réunions et des déplacements, la recherche et la collecte d'information documentaire, et la gestion des dossiers et des systèmes de rappel. La personne choisie fournira également de l'aide à la magistrature, aux ministères gouvernementaux, aux avocats et au public.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Envoyez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Justice Manitoba/Culture, Patrimoine et Tourisme
Gestion des ressources humaines
405, avenue Broadway, bureau 910
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : (204) 945-3764

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.





Imaginez-vous dans ce cadre...

Notre objectif : être l'entreprise que les gens choisissent parce que nous sommes les **MEILLEURS** pour souligner les réussites et les moments importants dans la vie des gens. Jostens Canada, chef de file en matière de services de photographie, d'albums et de bijoux souvenir, est actuellement à la recherche d'une personne à temps plein pour le poste de...

Représentant.e bilingue de service à la clientèle
Division de la photographie

Pour ce poste, nous recherchons une personne qui fournira un service à nos clients partout au Canada et qui répondra aux questions de nos clients entourant les commandes auprès de notre service photographique.

Parmi les exigences nécessaires :

- un engagement éprouvé envers l'excellence dans le domaine du service à la clientèle;
- excellentes habiletés de communication, à l'oral et à l'écrit, en français comme en anglais;
- une solide éthique de travail, une faculté d'adaptation et une approche positive envers le travail d'équipe;
- excellentes habiletés en organisation, en résolution de problèmes et en prise de décisions;
- de l'expérience dans un milieu de travail en perpétuel changement, si possible.

Jostens offre un bon ensemble d'avantages sociaux et un salaire de départ concurrentiel.

Faites votre demande en personne, ou envoyez votre curriculum vitae par télécopieur ou par courrier à:

Ressources humaines
1051, rue King Edward
Winnipeg (Manitoba) R3H 0R4
Télécopieur : (204) 633-9150

Date de clôture : le vendredi 6 octobre 2000.

Jostens prône l'équité en matière d'emploi. Nous remercions à l'avance tous les candidats qui soumettent leur candidature.

Pas d'appels téléphoniques, SVP.

Commission de la fonction publique du Canada — **Public Service Commission of Canada**

Agentes ou agents du bureau de service

Développement des ressources humaines Canada

WINNIPEG (MANITOBA)

Ces postes sont offerts aux résidents de Winnipeg et des environs

Nous acceptons des candidatures pour environ cinq postes permanents dans un centre d'appel de Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Les employées et employés du Bureau de service national de DRHC travaillent en équipe pour offrir des services de dépannage bilingues aux usagers de la technologie de l'information (TI) de DRHC partout au Canada. Le Bureau est le seul point de contact pour plus de 20 000 usagers de TI lorsque ceux-ci ont des problèmes à accéder aux systèmes d'information ministériels ou à les utiliser. Travaillant aux premières lignes d'une vaste organisation de soutien très dispersée, les agentes et agents du bureau de service reçoivent, consignent et affectent les demandes de services de TI et en assurent le suivi. Dans ce poste stimulant, vous ferez partie intégrante d'un bureau de service national où les membres de l'équipe du centre d'appel doivent offrir un très haut niveau de service axé sur la clientèle. Vous devez d'abord et avant tout souhaiter aider les gens et être réceptif(ive) à leurs problèmes. Vous devez pouvoir écouter attentivement les gens et bien communiquer oralement et par écrit dans les deux langues officielles. Même si vous n'êtes pas nécessairement une experte ou un expert en ce qui a trait aux ordinateurs personnels et aux technologies des réseaux, vous aimez utiliser un ordinateur et vous apprenez rapidement. Vous pouvez analyser des problèmes de façon systématique, organiser l'information, déterminer les facteurs clés et les causes fondamentales des problèmes et trouver des solutions pratiques. Vous toucherez un salaire variant entre **39 618 $** et **42 650 $** par an.

Pour être éligible, vous devez détenir un diplôme d'études secondaires. (Une attestation d'études sera exigée.) En plus, vous devez posséder de l'expérience récente et appréciable du service à la clientèle dans un milieu informatisé, ou bien, détenir un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires dans un domaine lié à la technologie de l'information. (Une attestation d'études sera exigée.)

La maîtrise du français et de l'anglais est essentielle.

Remarques : Une vérification approfondie de la fiabilité sera exigée avant la nomination. Le bureau de service est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 20 h et l'horaire de travail est variable.

Si l'un de ces postes permanents vous intéresse, veuillez postuler en direct ou acheminer votre curriculum vitæ et(ou) votre formulaire de demande d'emploi CFP 3391 (que vous pouvez obtenir de la Commission de la fonction publique du Canada), en indiquant votre citoyenneté et **en mentionnant le numéro de référence REH6376JE**, d'ici **le 6 octobre 2000**, à **Brenda Quinn, Développement des ressources humaines Canada, 266, avenue Graham, bureau 1050, Winnipeg (Manitoba) R3C 4W8. Télécopieur : (204) 983-3649.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.







La Compagnie du Nord-Ouest travaille fort pour devenir le détaillant le plus prospère des petites collectivités de l'Amérique du Nord.

Nous exploitons 160 magasins qui sont les principaux fournisseurs d'aliments, de produits essentiels et de services aux collectivités isolées dans le Nord canadien ainsi qu'en Alaska. Nous sommes à la recherche de:

chef d'épicerie

Nous retiendrons les candidatures des individus enthousiastes et motivés qui sont intéressés aux opportunités d'avancement qui nous offrons. Les candidats retenus auront fait leurs preuves en gestion et seront des coéquipiers audacieux qui savent apprécier la vie dans les régions rurales avec un environnement ethnique différent. Nous offrons des salaires concurrentiels ainsi qu'un programme complet d'avantages sociaux comprenant un logement subventionné à certains endroits. Tous les candidats doivent être prêts à accepter des mutations. Le bilinguisme serait un atout.

Si vous êtes intéressé à en savoir plus long au sujet des perspectives d'avenir de La Compagnie du Nord-Ouest, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:



Pat Jacob - chef du Recrutement
La Compagnie du Nord-Ouest
77 Main Street
Winnipeg MB R3C 2R1
Télécopieur: (204) 934-1630
courriel: pjacob@northwest.ca

La Compagnie du Nord-Ouest est un employeur ouvert à tous, sans distinction, ni discrimination. Nous remercions tous les candidats intéressés à ces postes. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus convoqués à une entrevue.

PARCS ET LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA

Concours : Directeur De Parc

Agence Parcs Canada
Parc national Wapusk et lieux historiques nationaux du Nord du Manitoba
Churchill (Manitoba)

Traitement : de 56 020 à 60 595 $, plus indemnité de service septentrional

Responsable de la protection, de la commémoration et de la gestion du parc national Wapusk, ainsi que de quatre lieux historiques nationaux d'importance du Nord du Manitoba, le titulaire de ce poste dirigera une équipe qui devra s'acquitter de la gamme complète des opérations sur le terrain de Parcs Canada.

Le Directeur est un chef de file au sein de la communauté, représentant Parcs Canada au conseil de gestion de Wapusk et collaborant avec les leaders communautaires, les intervenants, les Premières nations, les institutions de recherche et d'autres intéressés en vue d'atteindre les objectifs collectifs. Le titulaire participera à des décisions d'envergure et délicates concernant les programmes de Parcs Canada dans le Nord du Manitoba.

Les **candidats** doivent avoir fait des études postsecondaires et détenir préférablement un diplôme universitaire dans un domaine lié au poste ou avoir acquis des connaissances acceptables dans le cadre d'études, de cours de formation et d'expériences de travail. Ils ou elles doivent également parler couramment l'anglais.

Une **expérience considérable** en gestion et en administration de terres - particulièrement en conservation des ressources naturelles, du patrimoine architectural et/ou de paysages culturels - est exigée pour ce poste.

Les candidats doivent également avoir l'expérience de la gestion de ressources humaines et financières ainsi que de la coopération avec des intervenants et intéressés extérieurs. Ils ou elles doivent également avoir déjà réussi dans un milieu multidisciplinaire.

Ce concours est ouvert à toutes les personnes vivant au Canada, et la préférence sera accordée aux citoyens canadiens.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements, notamment un énoncé de qualités détaillé, en composant le (204) 848-7204. Envoyez votre curriculum vitae, en indiquant le numéro de référence 2000-09-PKS-MFU-I-OC-16 à l'adresse suivante :

Ressources humaines, Unité de gestion du Manitoba,
a/s du Parc national du Mont-Riding,
Wasagaming (Man.), R0J 2H0.
Vous pouvez également communiquer avec nous par télécopieur au (204) 848-2596
ou par courriel (Bev_Crowston@pch.gc.ca).

Les demandes doivent nous parvenir au plus tard le 10 octobre 2000.

Les candidats doivent clairement démontrer dans leur demande qu'ils ou elles satisfont aux exigences stipulées.

Nous remercions tous les postulants. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue. Parcs Canada souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. Nous encourageons les membres des groupes désignés à postuler et à s'identifier.

Parks Canada — Parcs Canada

Canada



Offre d'emploi

Coordonnateur(trice) du tourisme

La Corporation de développement économique Riel est à la recherche de candidats et candidates pour combler le poste de coordonnateur(trice) du tourisme.

Description du poste

Sous la direction du président de la CDC Riel, le ou la coordonnateur(trice) du tourisme aura pour mandat de coordonner les efforts de programmation et de marketing des intervenants du secteur touristique dans les quartiers de Riel, soit Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert. Le ou la coordonnateur(trice) devra ainsi :

- contribuer à l'élaboration d'une programmation touristique dans le quartier et coordonner les stratégies de mise en œuvre de cette programmation, en collaboration avec les intervenants du secteur;
- agir à titre de facilitateur de projets et maintenir les communications et la collaboration parmi les organismes/entreprises du secteur touristique;
- fournir un appui aux entreprises et organismes dans le développement de leurs produits ou services touristiques;
- assurer la mise sur pied de centres et de kiosques d'information touristique dans le quartier Riel;
- en collaboration avec les intervenants du secteur, coordonner la promotion des attraits touristiques francophones, voir à la réalisation des outils de marketing et des activités de promotion nécessaires pour positionner les quartiers francophones comme des attraits touristiques;
- Toute autre tâche que lui assignera le président.

LES CANDIDAT(E)S RECHERCHÉ(E)S POUR CE POSTE :

- maîtrisent le français et l'anglais, à l'oral et à l'écrit;
- ont des forces démontrées en communication et en marketing et un sens aigu de l'organisation;
- ont une grande expérience de la gestion de dossiers et peuvent mener plusieurs dossiers de front;
- ont des habiletés en négociation, travaillent bien en équipe et ont des compétences démontrées en relations interpersonnelles;
- sont dynamiques, autonomes et capables de faire des interventions stratégiques;
- connaissent bien la communauté.

Poste temporaire d'une durée d'un an.

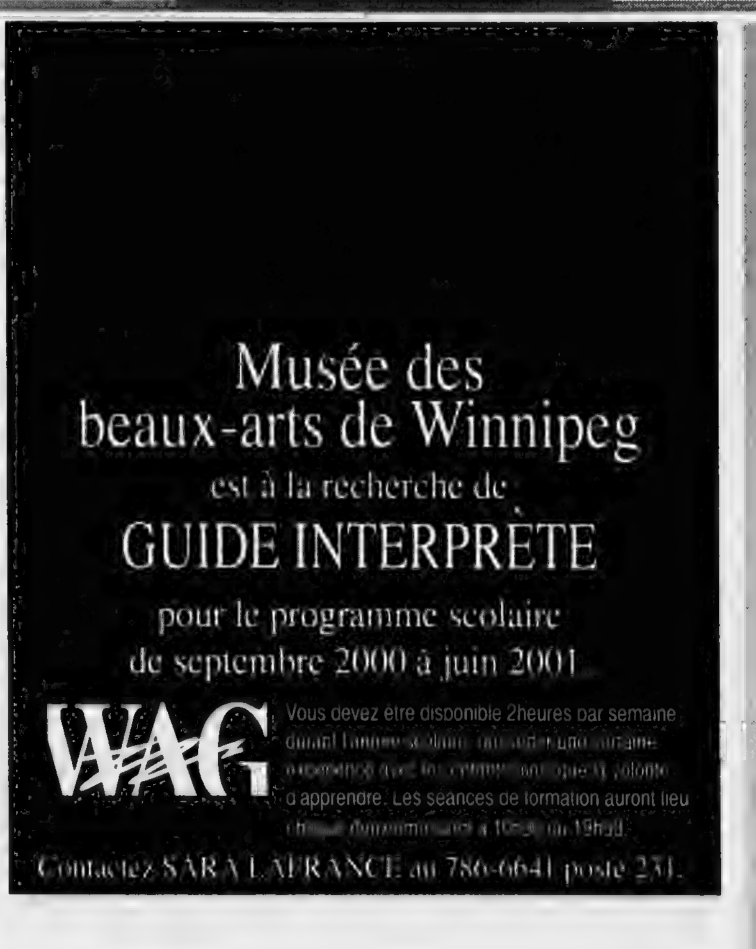
Entrée en fonction dès que possible.

Salaire à négocier d'après l'expérience et les compétences.

Faites parvenir votre demande, sous pli confidentiel, accompagnée de votre curriculum vitae et du nom de trois personnes pour fin de référence, **au plus tard le vendredi 6 octobre 2000**, à l'attention de :

Président
Corporation de développement économique Riel
178, rue Dumoulin
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0E3
ou par télécopieur au (204) 233-7444

Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Cependant, nous ne communiquerons qu'avec les candidat(e)s sélectionné(e)s pour une entrevue.





Dans le cadre du projet historique **Retour à nos sources**, la Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de bénévoles pour communiquer par courrier électronique avec des élèves en jouant le rôle d'un personnage fictif.

Les personnes qui s'engagent au projet doivent :

- être disponible pour recevoir et répondre au courriel reçu des élèves dans un délai de 5 à 6 jours;
- aimer écrire et être en mesure d'écrire dans un français correct;
- avoir le goût de faire découvrir la richesse de notre patrimoine historique et culturel aux élèves.

Si vous désirez en connaître d'avantage sur l'animation d'un personnage fictif et Retour à nos sources, nous vous invitons à venir nous rencontrer à l'une ou l'autre des sessions d'information qui auront lieu à la salle Père-Lemoine de l'**école Précieux-Sang** le **jeudi 12 octobre** à **13 h** ou en soirée à **19 h**.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec
Deny Gravel au 878-9399
ou par courriel à deny@atrium.ca

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

LEÇONS PARTICULIÈRES en **français** et **anglais** pour enfants et adultes. Disponibles immédiatement et au cours de l'année. Tarifs courants entre 12 $ et 25 $ de l'heure. Veuillez communiquer avec professeure qualifiée et certifiée au 237-9890.
148-

VOUS AVEZ ACCÈS À UN ORDINATEUR? Travaillez en direct à la maison et gagnez entre 500 $ et 1 500 $ à temps partiel et 5 000 $ à temps plein. www.makeincomenow.com ou 1-877-361-7246.
162-

REMERCIEMENTS à **Saint-Jude** pour faveur obtenue. L.F.
170-

À VENDRE

À VENDRE: Lot de 3 acres longeant la rivière au Rat, 5 minutes du terrain de golf. Superbe site pour votre nouvelle maison de campagne. Tél. : 253-7366.
165-

À VENDRE: 3 acres avec plan de subdivision en 4 lots à Otterburne. Une très bonne affaire à 14 900 $. Tél.: 253-7366.
166-

À VENDRE: 375, Deschambault, 300 pi de clôture de bois, 6 pi de haut en très bon état. 370 $. Composez le 233-3753.
169-

À LOUER

À LOUER: Très grand appartement d'une chambre à coucher. 161, rue Dumoulin. Tél.: 233-5087.
141-

À LOUER: 135 1/2, rue Marion, 4 garçonnières nouvellement décorées. Buanderie, eau, gaz compris. 360 $ + hydro. Composez le 233-3753.

CHAMBRE À LOUER dans une maison privée. Parc Windsor, près des autobus et centre commercial. 300 $/mois. Comprend tous les services. De préférence une femme ou étudiante. 254-5564 après 18 h.
149-

À LOUER: Rue Aulneau et Despins, près du Collège, appartement d'une chambre à coucher, rez-de-chaussé, disponible le 1er octobre. Propre et tranquille, buanderie. Services d'autobus en face. Stationnement dans un garage avec porte automatique. 445 $/mois comprend tous les services. Composez le 255-1578.
163-

À LOUER: Maison à Saint-Boniface, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 5 appareils ménagés. Bail de 2 ans préférable. Loyer de 875 $ plus services. Tél.: 253-7366.
164-

À LOUER: Maison à Saint-Boniface. 1er étage. 3 chambres à coucher, salon, grande cuisine, frigo, poêle, laveuse et sécheuse. Disponible immédiatement. 850 $/mois, services inclus. 233-0380.
167-

À LOUER: Saint-Boniface un appartement d'une chambre à coucher. Libre le 1er octobre. 233-1593.
168-

MAISON À LOUER: Rue Langevin. 4 chambres à coucher, cuisine moderne, grande cour, chauffage électrique, 3 stationnements avec prises, 5 appareils ménagers. Près du CUSB et du collège Louis-Riel. Libre immédiatement. Loyer de 675 $ + services. Tél.: 992-2434.
171-

Nécrologies



Euclide Bourgeois

Le 19 août, au Centre des sciences et de la santé, entouré de sa famille est décédé Euclide Bourgeois à l'âge de 83 ans.

Prédécédé par ses parents, Arthur et Albertine Bourgeois, et une petite-fille Cathrine.

Euclide laisse dans le deuil son épouse bien aimée Rose Hélène (Millette), ses enfants Yolande (Lynn) Madsen, Alain (Marianne), Rhéanne (Brian) McMullan, Lydianne (Alfred) Deschambault, Remi (Sheryl), Arcel (Lisa) Renelle (Laurent) Bohemier, Raynald (Laurie), 28 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Ses frères : Albert (Vermette), Aimé (Priscille), Gérard (Rolande). Ses sœurs : Augustine Beaudoin, Hélène (Charles) Wolensky, Marie Martine, Jeanne (Fernand) Blerot, Cécile (Félix) Martine. Ses beaux-frères et belles-sœurs : Jeanne Chicoine, Honorius (Gervaise) Millette, Elise (Ernest) Buissé, Lucienne Brière, Angèle Millette, Connie Millette, Lucien (Sonja) Millette, Georgette (François) Poliquin, Emile (Helen) Millette ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Euclide est né à Bellegarde (Saskatchewan) où il demeura jusqu'à son mariage en 1947. De là, il fut fermier dans les endroits de Storthoaks et Bellegarde (Saskatchewan) jusqu'en 1975 lorsqu'ils déménagèrent à Saint-Boniface (Manitoba).

Il a ensuite travaillé avec son frère Aimé à Aimé's Auto Parts jusqu'à sa retraite.

Euclide jouissait beaucoup de sa famille, enfants et petits-enfants. Il aimait les sports, le bingo et les cartes. Il était un membre actif du club des aînés, Club Vive la Joie.

Les prières ont eu lieu le mardi soir 22 août à 19 h 30 au Salon mortuaire Desjardins (357, rue Des Meurons).

La messe des funérailles a été célébrée par l'abbé Jean-Louis Rocan assisté de l'abbé Laval Cloutier le mercredi 23 août à 10 h à l'église Saints-Martyrs-Canadiens. L'enterrement suivit au cimetière Glen Lawn memorial Gardens.

La famille Bourgeois désire remercier tous ceux et celles qui ont assisté aux funérailles, envoyé des cartes, offrandes de messe et nourriture à la maison, ainsi que les dons offerts à la Fondation des maladies du cœur.



Sœur Blandine Chaput
Sœur du Sauveur

1er septembre 1920 – 13 septembre 2000

C'est avec regret, que nous vous annonçons le décès de sœur Blandine Chaput décédée le 13 septembre, à l'infirmerie de la Maison provinciale des Sœurs Grises de Saint-Boniface. Sœur Blandine est née à Letellier, le 1er septembre 1920. Elle était la fille d'Arthur Chaput et de Maria Baril.

En plus de sa communauté, les Sœurs du Sauveur, elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Louis de Gonzague (Marie-Ange), François-Xavier (Éliane), Camille (Alice), sœur Falvie, s.d.s., sœur Hélène, s.n.j.m., Héloïse Magnan, sœur Thérèse, s.g.m., Germaine, Lucie Rossier (Paul), Gabrielle Courchaine et de nombreux neveux et nièces.

Elle fit ses études de la première à la douzième année à l'école Dubuc dirigée par les Filles de la Croix à Saint-Adolphe. C'est dans ces années de formation, qu'elle développa son amour et sa maîtrise de la langue française. Après une année à l'École Normale en 1939, elle enseigne pendant 34 ans au Manitoba et en Saskatchewan. Durant les vacances d'été, elle continue ses études et en 1963 elle reçoit son B.A. du Collège de Saint-Boniface et celui de Bachelière en Éducaiton de l'Université du Manitoba en 1965.

C'est en 1948, qu'elle répond à l'appel du Seigneur et entre dans l'Institut des Sœurs du Sauveur. Elle prononce ses vœux de religion en 1951.

Sœur Blandine a toujours apprécié et était heureuse de vivre sa vocation religieuse dans un institut dont la spiritualité est basée sur le mystère de Jésus-Sauveur, caractérisée par une forte vie liturgique et dédié à l'enseignement.

Durant sa carrière d'enseignante, elle se dévoue 17 ans aux jeunes de Notre-Dame-de-Lourdes. Elle fit un court stage à Haywood, Saint-Léon et Saint-Boniface. Vers la fin de sa carrière, elle se qualifie en bibliothéconomie à l'Université d'Edmonton et c'est comme bibliothécaire qu'elle termine sa carrière dans les écoles.

Sa carrière d'enseignante terminée, elle est au service de sa communauté un autre 20 ans soit comme supérieure générale ou économe générale.

En 1992, un accident d'automobile affecte beaucoup sa santé et en 1997 elle doit accepté des soins spécialisés à l'infirmerie provinciale des Sœurs Grises de Saint-Boniface.

Durant sa vie sœur Blandine n'a jamais perdu de temps. Elle aimait lire, écouter de la musique classique, cultiver des fleurs de maison ou de parterre, ainsi que cuisiner et faire de la couture. Elle disait que ces travaux favorisaient la contemplation, l'unification de l'être et la créativité. Elle trouve également le temps d'enseigner la catéchèse dans une école du quartier et de s'occuper des réfugiées laotiens parrainés par la paroisse du Précieux-Sang.

Les prières pour sœur Blandine ont eu lieu le 15 septembre à la Maison mère des Sœurs du Sauveur à Notre-Dame-de-Lourdes. La célébration des funérailles a suivi le lendemain 16 septembre en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, et l'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial. Son neveux, M. l'abbé Marcel Chaput présidait, assisté de Mgr Henri Perron, P.H., de M. l'abbé Raymond Brémaud, curé et de M. l'abbé Rodrigue Bouchard, curé de Saint-Claude.

Étaient porteurs six neveux : Arthur, Hubert et Maurice Chaput, Claude et Marcel Courchaine et George Gobeil. Une nièce, Maria Chaput, portait la croix de procession et Bibiane Gobeil fit la lecture.

Les Sœurs du Sauveur désirent remercier tous ceux qui sont venus célébrer avec elles les funérailles de sœur Blandine. Tous les témoignages de sympathie et d'amitié furent bien appréciés. Aux Sœurs Grises de Saint-Boniface et à leur personnel dévoué, un merci très spécial pour leurs témoignagnes de tendresse et de compassion envers sœur Blandine pendant ses trois années de maladie à leur infirmerie provinciale.



Thérèse Vielfaure (née Goulet)

Le samedi 16 septembre 2000, Thérèse Vielfaure est décédée paisiblement à l'Hôpital général Victoria à l'âge de 70 ans.

Thérèse fut précédée dans la tombe par son mari Ovide en 1993, par ses frères Gérard, Roger et Gaston, et par ses parents Elodia (Hérard) et Joseph Goulet.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Gisèle (Michel) Chartier et leurs enfants Maryse, Miguel, Caryne, Rhéal; Gilbert (Rachel Therrien) Vielfaure et leurs enfants Eric, Dielle, Brianne; René Vielfaure; Sylvie (Russ) Kathler et leur fille Natalie. Elle laisse aussi sa sœur, sœur Lucile Goulet, s.c.o., ses frères Maurice (Eliane), Fernand (Liliane), Claude (Cécile) et Marcel (Claudette), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs Raoul (Alice) Vielfaure et Denise (Maurice) Nadeau.

Thérèse vit le jour le 7 septembre 1930 à Verner (Ontario) où elle grandit et fit ses premières études. Elle compléta son secondaire à Ottawa et obtient par la suite son certificat d'enseignante à l'École normale d'Ottawa. Elle garda toujours un bon souvenir de ses années d'enseignement à Ottawa et Sudbury.

Le 18 juin 1959, Thérèse épousa Ovide en la Cathédrale de Saint-Boniface. Ils passèrent leurs premières années ensemble à la ferme familiale à La Broquerie (Manitoba). En 1965, la famille déménagea à Lorette (Manitoba) où Ovide devint le propriétaire d'une franchise de Shell, entreprise à laquelle Thérèse contribua grandement.

Thérèse fut une femme de foi et de prière bien spéciale qui marqua la vie de plusieurs. Elle se soucia particulièrement de l'éducation de ses enfants et s'engagea bien volontier aux activités praroissiales.

Depuis 1998, Thérèse fut résidente du Foyer Valade à Saint-Vital. C'est avec une foi profonde qu'elle affronta et accepta la maladie d'Alzheimer au cours de ses dernières années.

Un visionnement a eu lieu à 13 h suivi de la Messe de la Résurrection à 13 h 30 en l'Église Notre-Dame-de-Lorette (Lorette, Manitoba) le jeudi 21 septembre, avec M. l'abbé Maurice Jeanneau célébrant. L'inhumation a suivi au cimetière de La Broquerie.

La famille désire remercier chaleureusement le personnel du Foyer Valade (3e) pour tant de délicatesses et tendres soins à l'égard de Maman, ainsi que le personnel de l'Hôpital général Victoria pour leurs bons soins.

Les amis qui le désirent, peuvent faire parvenir un don soit au Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4, à l'École catholique d'évangélisation, C.P. 570, Saint-Malo (Manitoba) R0A 1T0 ou à l'œuvre de charité de leur choix.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888-233-4949.



Eugène Dufault
1948-2000

C'est avec une profonde tristesse que la famille d'Eugène Dufault fait part de son décès, le lundi 18 septembre, suite à une courte hospitalisation.

Il est né et a grandi à Saint-Boniface, il a fait ses études à l'Institut collégiale Provencher et au Collège Saint-Joseph à Otterburne. À la suite d'une carrière comme dessinateur pour des firmes d'architectes à Winnipeg et à Edmonton, Eugène et son épouse, Jeannette (née Bohémier), s'installent à Winnipeg où on le retrouve à l'emploi de Radio-Canada pendant de nombreuses années. Récemment, il était à l'emploi du Centre hospitalier Taché.

Eugène et Jeannette ont trois enfants : Serge (Lisa Ferjan), Philippe et Michelle.

En plus de ses enfants, il laisse dans le deuil ses petits-enfants, Adrien et Arienna, ses frères Gabriel (Jeannine) et Léo (Daryl Kuhl); ses sœurs Jeannette (Ben) Kubrakovich de Gimli et Jocelyne Edwards (Norman Burns) ainsi qu'un bon nombre de nièces et de neveux, de parents par alliance et d'amis.

Eugène était reconnu comme une personne chaleureuse qui possèdait un cœur très généreux. Il prêtait main forte, là où il y avait un besoin: un déménagement, la réparation d'un robinet défectueux, ou le don d'une parole réconfortante. Face aux circonstances difficiles dans sa vie, il maintenait malgré tout une attitude optimiste et joyeuse.

Les prières ont eu lieu à 19 h, le jeudi 21 septembre au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons et le service funéraire, présidé par M. l'abbé Léo Couture, a eu lieu à 14 h, le vendredi 22 septembre à l'Église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny.

La famille se doit d'exprimer sa reconnaissance au Dr J. B. Sharkey ainsi qu'au personnel dévoué de l'Hôpital général Victoria pour les soins qu'ils ont dispensés à Eugène et la compassion dont ils ont fait preuve à son égard.

Les parents et les amis peuvent, s'ils le désirent, faire un don à la mémoire d'Eugène à Francofonds, 340, Boulevard Provencher, bureau 215, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7.

La direction des funérailles de M. Eugène Dufault a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans 1 888 233-4949.



Odile Marguerite McDougall (née Laporte)
1914-2000

C'est avec une grande sérénité de cœur, d'âme, d'esprit et de corps qu'elle rendit tout son être à Dieu, le 21 septembre 2000, en la fête de Saint-Matthieu. Le don de vie qu'elle avait reçu du Seigneur, Madame Odile l'a remis à son Grand et Unique Bienfaiteur. Comme ménagère, elle a su reconnaître dans le travail humble et exigeant de la profession, la présence de Dieu en le servant dans les communautés paroissiales. Merci de votre présence de foi et d'amour parmi nous, chère Madame.

Elle laisse dans le deuil son fils, Jean-Louis, une belle-sœur, Madame Rolande Laporte, quatre petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Grand merci au Nursing Home de Saint-Norbert. Notre très vive reconnaissance pour leur aide continuelle et assidue à Eva et Knud Koustrup.

Les funérailles de Madame Odile McDougall ont eu lieu le lundi 25 septembre à 14 h 30 avec visionnement à 14 h en l'église de Saint-Norbert, 80, rue Saint-Pierre. L'inhumation au cimetière de Saint-Norbert. L'abbé Bernard Bélanger a présidé les funérailles, concélébrants, les abbés Antoine Vo Van Hoa, curé et Léo Couture, homéliste. Un merci spécial à Madame Germaine Roy, lectrice et grande amie de Madame McDougall.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.

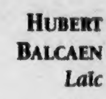


FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

J.D.T.

Chronique

RELIGIEUSE



HUBERT BALCAEN
Laïc



L'enseignement social catholique, les Nations Unies et les Droits de la personne

Dans cette chronique, je ferai ressortir la manière dont, à travers ses diverses prises de positions majeures depuis 1891, l'insistance de l'Église sur les droits humains relève de son souci fondamental pour la dignité de la personne humaine. D'autre part et de façon non moins importante, la *Déclaration universelle des Droits humains* des Nations Unies se fait l'écho de l'importance de la dignité de tous les humains.

1891 : Dans son encyclique sur *la Condition du travail*, Léon XIII affirme fortement que toute personne a des droits fondamentaux, et en particulier en ce qui a trait à l'alimentation, le vêtement, le logement et un salaire juste. Il déclare aussi que les droits des pauvres doivent faire l'objet d'une préoccupation particulière des gouvernements.

1931 : Dans ses encycliques sur la *Reconstruction de l'Ordre social* et sur la *Rédemption divine*, Pie XI souligne le droit à la vie et aux moyens suffisants d'assurer la vie, le droit pour chaque personne de suivre le chemin que Dieu lui trace, le droit à la liberté d'association et celui de posséder et d'utiliser la propriété.

1942 : Le pape Pie XII, dans son message de Noël, souligne les droits individuels au maintien et au développement de sa vie, le droit de chaque personne au travail et de choisir son état de vie, le droit pour chacun de se marier et de fonder un foyer, et le droit aux biens matériels.

1948 : Les Nations Unies, fondées après la Seconde guerre mondiale, adoptent la *Déclaration universelle des Droits humains*, un énoncé moral qui inclut le droit de la personne au travail, à la santé, à l'éducation et aux besoins fondamentaux tels que la nourriture et le logement, à la liberté de pensée et d'expression, à la libération de l'esclavage, de la torture et aux arrestations sans fondement et enfin à l'égalité de toute personne devant la loi.

1963 : Dans son encyclique *Pacem in Terris*, le pape Jean XXIII déclare que tous les humains sont « les enfants et les amis de Dieu » et que, par conséquent, toute personne humaine, sans égard à sa nationalité ou à sa culture, a des droits civils, politiques, sociaux et économiques. Le pape Jean XXIII qualifie ces droits « d'universels et d'inviolables », y compris le droit d'émigrer.

1965 : Dans son document conciliaire *L'Église dans le monde de ce temps*, le Concile Vatican II souligne l'interdépendance croissante de la famille humaine et l'importance primordiale de préserver les droits fondamentaux de chaque personne humaine en précisant que ceux-ci incluent le droit de chaque personne à la liberté religieuse.

1966 : Les Nations Unies adoptent *l'Entente internationale sur les droits civils et politiques*. Connus sous l'appellation de « droits de première génération », ces droits incluent le droit à la vie, à la participation politique, au libre accès à l'information, à un procès juste, au droit à la libre expression, et aux regroupements. Les signataires de cet accord acceptent de le mettre en vigueur avant 1976.

1967 : Dans son encyclique sur le Progrès des Peuples, le pape Paul VI insiste sur les droits économiques et le bien-être économique de toute personne. Il déclare qu'il y a une relation entre le développement économique des pauvres et le développement moral de ceux qui sont en mesure de leur venir en aide.

1975 : La Commission pontificale *Justice et Paix* publie *L'Église et les Droits humains*, un texte qui appuie la *Déclaration des Droits humains* des Nations Unies.

1979 : Les Nations Unies adoptent *L'Accord sur l'élimination de toute forme de discrimination contre les femmes*, une entente qui vise à éliminer la discrimination persistente contre les femmes au plan social, culturel et économique.

1986 : Dans sa déclaration *: Une Justice économique pour tous*, l'épiscopat américain réaffirme que la Déclaration universelle des Droits humains des Nations Unies est fortement appuyée par l'enseignement social catholique.

1987 : Dans son encyclique sur la Question sociale, le pape Jean-Paul II réaffirme que le développement économique doit respecter tous les droits économiques, sociaux, politiques et civils de chaque personne, partout au monde.

1989 : Les Nations Unies adoptent la *Convention sur les Droits de l'enfant*, soulignant que ceux-ci doivent être protégés contre des fléaux tels que l'usage illicite des drogues, de l'exploitation sexuelle, de la guerre, etc.

1991 : À l'occasion du centenaire de *Rerum Novarum*, le pape Jean-Paul II insiste sur un rapport équilibré entre le droit à la propriété privée et le bien commun.

1994 : *Déclaration sur les Droits humains et l'environnement* des Nations Unies. Insistance sur les obligations des peuples à veiller sur l'écologie.

1998 : Le pape Jean-Paul II déclare que la *Déclaration universelle des Droits humains* des Nations Unies est « un des principaux titres de gloire» de l'ONU. Il ajoute que cette Déclaration doit être respectée et observée intégralement dans son esprit autant que dans sa lettre et que les droits sociaux, économiques et de cultures doivent être pleinement respectés.

Comme cet aperçu nous permet de l'observer, les magnifiques textes des Nations Unies et de l'enseignement social de l'Église font montre d'une certaine complémentarité en ce qui a trait aux droits fondamentaux de la personne et méritent d'être rappelés à notre mémoire.

JOËL BERGERON

La vie de cirque

Non, le Cirque du Soleil n'est pas en ville ! Mais un Franco-Manitobain a bien voulu raconter à La Liberté ce qu'est la vie de cirque.

Sandra POIRIER

Qui n'a pas entendu parler ou vu un spectacle du Cirque du Soleil ? En quinze ans, plus de 23 millions de spectateurs dans le monde ont apprécié au moins un des sept spectacles du Cirque.

Au sein de l'équipe de production du tout dernier spectacle du Cirque du Soleil, Dralion, un Franco-Manitobain fait ses preuves. Non ce n'est pas un acrobate ni un clown. Joël Bergeron joue tout de même un grand rôle puisqu'il est le régisseur général.

Depuis deux ans, Joël Bergeron œuvre donc au sein de l'équipe du Cirque du Soleil dans le cadre de la tournée nord-américaine du spectacle Dralion. « Je m'assure du bon fonctionnement du "show", indique-t-il. Chaque jour de spectacle, j'arrive sur le site en début d'après-midi pour vérifier que tout se déroule bien sous le chapiteau. Deux heures avant le premier spectacle, je m'assois avec les entraîneurs, les physiothérapeutes et quelques athlètes et l'on décide de l'ordre des présentations.

« Ça change presque à chaque spectacle en raison du risque élevé de blessures des athlètes, poursuit-il. Nous présentons quand même entre huit et dix spectacles par semaine et c'est très exigeant physiquement. »

Une fois l'ordre des numéros établi, Joël Bergeron s'assure d'informer son équipe de techniciens. « Je fais ensuite l'installation des accessoires et appareils acrobatiques qui seront utilisés lors du spectacle. Quinze minutes avant le "show", je me dirige vers la régie et à ce moment-là le gros de mon travail commence. »

Appel du spectacle, appel au chef placier, appel à la douzaine de techniciens, appel au chef d'orchestre, appel au gérant de l'arrière scène et Joël Bergeron lance le « GO ». Le spectacle se met en branle. Au cours des deux prochaines heures, il ne démord pas du spectacle. « Je dois demeurer concentré tout au long du spectacle parce que si un pépin se présente, je dois intervenir le plus rapidement possible », mentionne le jeune homme de 30 ans.

« En 500 présentations, j'ai dû arrêter une seule fois le spectacle parce qu'un trapèze avait cassé, souligne Joël Bergeron. Nous sommes passés immédiatement à l'entracte, le temps de réparer le tout.

« Les athlètes ont tout de même une grande part de mérite dans le bon déroulement des spectacles, poursuit-il. Il arrive régulièrement qu'une personne se blesse au cours de son numéro, et décide tout simplement de poursuivre. »

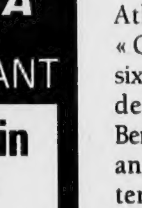


photo: Sandra Poirier

Le régisseur général du spectacle Dralion du Cirque du Soleil, Joël Bergeron.

Avant de se joindre au Cirque du Soleil, Joël Bergeron a acquis une certaine expérience en travaillant comme technicien au Cercle Molière, au Centre national des arts et avec plusieurs autres compagnies de théâtre. « J'ai travaillé entre autres avec la troupe de Robert Lepage pendant un an et demi en Europe », précise le diplômé en production de l'école nationale de théâtre de Montréal.

« Le Cirque du Soleil, c'est la "Cadillac" des tournées, affirme Joël Bergeron. On est bien logé dans des appartements. On a une cuisine, on a une journée de congé par semaine qui est le lundi et l'on visite des villes fantastiques. »

En effet au cours de cette tournée nord-américaine, Joël Bergeron aura eu l'occasion de visiter notamment Denver, Minneapolis, Washington, Atlanta, Miami, New York, etc. « On demeure généralement entre six et huit semaines dans chacune des villes, mentionne Joël Bergeron. On en est à la deuxième année de la tournée qui doit se terminer l'an prochain. Mais la durée de vie d'un spectacle du Cirque du Soleil est d'environ dix ans. Alors, je ne m'inquiète pas trop. »

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
Me ROBERT L. BUISSON

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.



Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

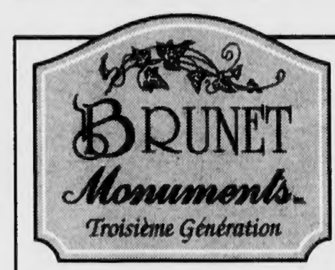
Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

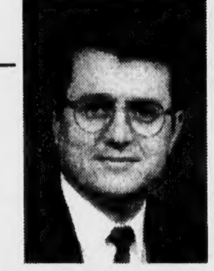
CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351



- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

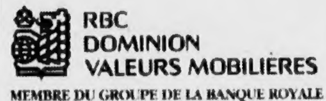
EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com



BDO
BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

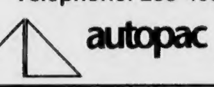
Nos professionnels:

Michelle Boris, CA
Eugene Brokopiw, CA
Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP
Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE
Pamela Dupuis, CA
James Doer, CA, CFP
Lucien Guenette, CA
Chris Kauenhofen, CA
Collin LeGall, CMA, CIP
Lucile Legal-Griffiths, CA
Travis Leppky, CA, CISA
Henri Magne, CA
Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA
Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA
Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Marc Rivard,CA
Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



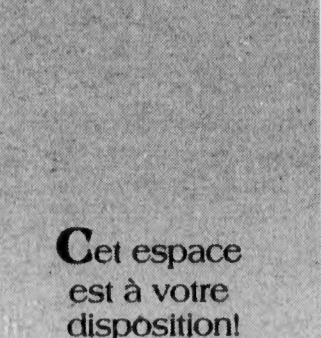



SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX
performance realty
Service bilingue
255-4204



SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL
Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher

Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald

Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à


OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!
Nom: ______
Prénom: ______
Adresse: ______
Ville: ______
Province: ______
Code postal: ______ Téléphone: ______
Je choisis de payer par:
Visa: ______ MasterCard: ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4